



Rapport d'activité 2015



Janvier 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Février 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28
Mars 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28
Avril 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
Mai 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Juin 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
Juillet 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Août 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Septembre 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
Octobre 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Novembre 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
Décembre 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Sommaire

| | |
|---|----|
| L'édito du Président | 3 |
| Le Conseil communautaire et le Bureau | 4 |
| L'organisation politique | 6 |
| Le travail des commissions | 7 |
| Les compétences de la Communauté | 8 |
| L'intérêt communautaire | 9 |
| Le Conseil de développement | 9 |
| Coopération décentralisée, communication et manifestations | 10 |
| Le développement économique et touristique | 11 |
| La ruralité | 11 |
| La politique de la ville, les affaires sociales et la sécurité | 12 |
| Le quartier intercommunal du Plateau Kennedy | 13 |
| Aménagement de l'espace - Logement | 14 |
| Développement durable et environnement | 15 |
| La Culture : Musée Girodet, Maison de la Forêt | 16 |
| La Culture : Médiathèque, Agorame et Évènements culturels | 17 |
| Le Sport | 18 |
| Voirie et bâtiments | 19 |
| SIG, Systèmes d'informations et Marchés publics | 20 |
| La collecte et le traitement des ordures ménagères | 21 |
| L'eau potable | 22 |
| L'assainissement | 23 |
| Les transports urbains | 24 |
| L'accessibilité | 25 |
| Les moyens humains | 26 |
| L'organisation des services | 27 |
| Les comptes administratifs 2015 : Chiffres clés - Evolution des finances de l'AME | 28 |
| Les comptes administratifs 2015 : Grands équilibres - Soldes d'épargne | 29 |
| Le compte administratif 2015 : Les dépenses | 30 |
| Le compte administratif 2015 : Les recettes et la dette | 31 |
| Annexe 1 : les membres du Conseil communautaire au 31/12/2015 | 32 |
| Annexe 2 : la composition des Commissions permanentes et obligatoires au 31/12/2015 | 33 |
| Annexe 2 : la composition des Commissions permanentes et obligatoires au 31/12/2015 (suite) | 34 |



L'édito du Président

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel d'activité 2015 de la Communauté d'agglomération.

L'AME souhaite être au plus près des besoins de ses concitoyens. La présentation par ses services du résultat de la thermographie aérienne lors du salon de l'habitat a été un vrai succès et en est l'illustration. Dans le cadre du développement durable, l'AME a créé avec le Pays Gâtinais un service Eco-Habitat.

La Communauté d'agglomération a créé en 2015 un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Elle a apporté des fonds de concours aux communes, attribué des aides économiques à l'installation de nouvelles entreprises et aux commerces ruraux, apporté son soutien au Centre de Formation des Apprentis, attribué des aides pour la construction de logements sociaux et des aides aux associations dans le cadre de la politique de la ville.

L'AME agit dans de nombreux domaines : culture, sport, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, gestion de l'eau potable et de l'assainissement, aménagement des grandes voiries, adaptation des transports urbains, développement de l'accessibilité, sécurité avec la Police intercommunale, Agents de tranquillité publique, Médiateurs des transports, opération « Un été de proximité ».

L'AME gère de nombreux équipements comme l'Espace Multi-services à Montargis, l'aérodrome à Vimory, le Complexe sportif du Château-Blanc à Villemandeur, le Vélodrome à Montargis, les Etangs à Cepoy, les campings à Montargis et à Cepoy, la Maison de la Forêt à Paucourt, la Médiathèque à Montargis. Elle apporte son soutien à l'Office de tourisme intercommunal.

L'Agglomération a permis l'accueil en 2015 d'une étape de l'épreuve cycliste internationale Route de France Féminine à Villemandeur.

Les élus et les agents de l'AME travaillent en partenariat avec la Région Centre Val-de-Loire et le Conseil départemental du Loiret.



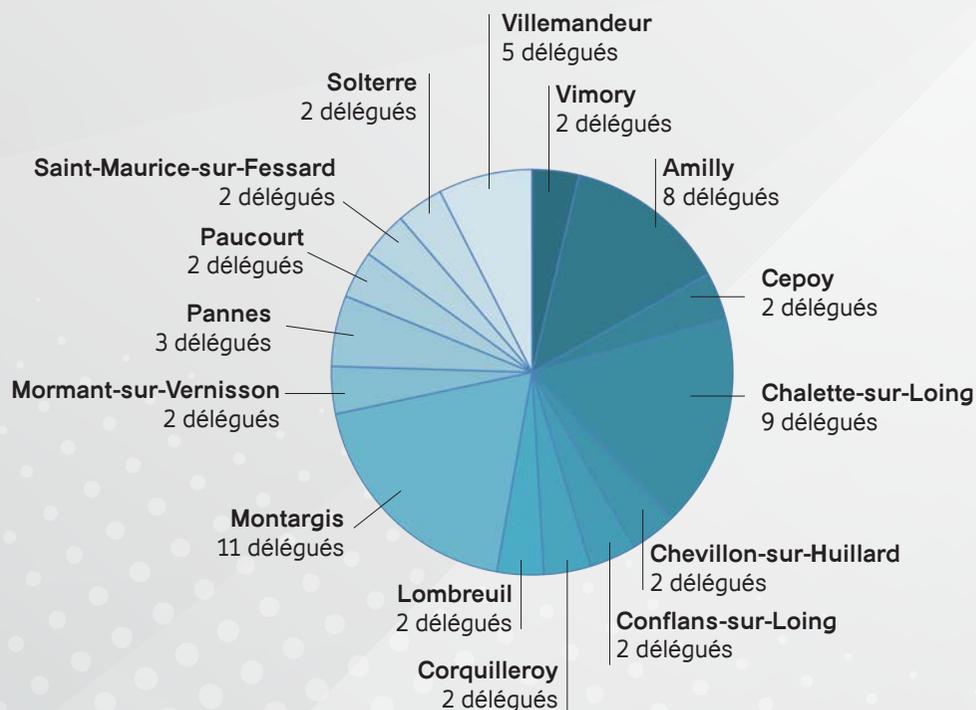
Bonne lecture !

Jean-Pierre DOOR
Président
de la Communauté d'agglomération
Député-Maire de Montargis

Le Conseil communautaire et le Bureau

Le Conseil communautaire doit se réunir au minimum 4 fois par an. Il a connu une activité soutenue puisqu'en 2015 il s'est réuni en 7 occasions en séance publique et a pris 349 délibérations dont 327 à l'unanimité. Les 7 réunions du Conseil ont été précédées d'une réunion du Bureau, constitué du Président, du Premier Vice-président, des Vice-présidents et des Conseillers communautaires délégués. Chacune des communes y est représentée. Les projets de délibérations sont soumis préalablement aux Commissions concernées.

RÉPARTITION DES 56 DÉLÉGUÉS PAR COMMUNE AU 31/12/2015



Les faits marquants de l'année 2015 ont été :

CONSEIL DU 16/02/2015

- ▲ Approbation des budgets primitifs 2015 (budget principal, budgets annexes assainissement, eau potable, ZA Grande Prairie à Chalette-sur-Loing, ZI Amilly, Ilot 19, Ilot 22).
- ▲ Prise de compétences statutaires : Centre médico-scolaire et Centre médico-sportif.
- ▲ Contrat Régional de Solidarité Territoriale AME/Région Centre-Val de Loire : validation du programme d'actions pour présentation à la Région.
- ▲ Approbation de l'accord-cadre pour la mise en œuvre de la plateforme locale de Rénovation Énergétique de l'Habitat Privé/Service Eco Habitat sur le territoire du Plan Climat Energie Territorial.
- ▲ Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE).
- ▲ Avenant n° 3 au contrat de délégation de services publics pour l'exploitation du réseau des transports urbains de l'AME.

CONSEIL 26/03/2015

- ▲ Création d'un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme.
- ▲ Engagement de l'AME dans une démarche « zéro pesticides » pour les espaces publics gérés par la Communauté d'agglomération.

CONSEIL DU 28/05/2015

- ▲ Approbation des comptes administratifs 2014 (budget principal, budgets annexes assainissement, eau potable, ZA Grande Prairie à Chalette-sur-Loing, ZI Amilly, Ilot 19, Ilot 22).
- ▲ Aide d'urgence au Népal.
- ▲ Versement d'un fonds de concours à la commune de Villemandeur pour l'aménagement d'une maison médicalisée.
- ▲ Aide économique en faveur de la société Relais du Miel à Mormant-sur-Vernisson et signature de la convention afférente.





- ▲ Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacements Urbains (PLUiHD) et du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) – Modalités de concertation avec le public et définition des objectifs et Modalités de collaboration avec les communes membres.

- ▲ Motion de l'AME sur les trains Intercités.

CONSEIL DU 25/06/2015

- ▲ Mise en œuvre du service Application du Droit des Sols - Transfert du personnel.
- ▲ Prise de compétence supplémentaire concernant la reprise des activités du SICAM (Syndicat Intercommunal du Cimetière d'Amilly – Montargis).
- ▲ Installation de la conférence intercommunale du logement sur le territoire de l'AME.
- ▲ Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs : lancement de la démarche d'élaboration.

CONSEIL DU 17/09/2016

- ▲ Décisions modificatives budget général, budget annexe assainissement, budget eau potable.
- ▲ Renoncement à l'institution et à la perception de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) au profit du SMIRTOM.
- ▲ Extension de la police intercommunale au 1er janvier 2016 – Signature de la convention de mise à disposition du personnel avec les communes concernées.
- ▲ Approbation du schéma directeur accessibilité, agenda d'accessibilité programmée (SDA Ad'AP) pour les transports urbains.
- ▲ Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) pour les Etablissements Recevant du Public (ERP) et les Installations Ouvertes au Public (IOP) : Validation de la demande d'approbation de l'agenda auprès du Préfet du Département du Loiret.
- ▲ Approbation du Projet Scientifique et Culturel du musée du site d'Aquae Segetae à Sceaux-du-Gâtinais.
- ▲ Validation des orientations du Contrat de Ville de l'Agglomération Montargoise 2015-2020 et signature.
- ▲ Validation du programme d'actions du Contrat Local de Santé de l'AME 2015-2018 et signature.

CONSEIL DU 19/11/2015

- ▲ Décisions modificatives budget général, budget annexe assainissement.
- ▲ Aide d'urgence à la ville de Biot.
- ▲ Versement d'un fonds de concours exceptionnel à la commune de Vimory suite à l'orage de grêle survenu le 9/06/2014.
- ▲ Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale.
- ▲ Acceptation du don par la Société des Amis du Musée d'un paysage attribué à Jean-Joseph-Xavier Bidauld (1758-1846).
- ▲ Acceptation du don à l'AME par Christian BONNEFOI d'une de ses œuvres intitulée Asperge solitaire, céramique réalisée en 2013 à partir d'un collage (110 X 85 cm).
- ▲ Autorisation à Monsieur le Président d'organiser les actions de recherches de fonds privés en faveur de la mise en valeur du musée Girodet et de ses collections, à recevoir des dons provenant d'opérations de mécénat.

CONSEIL DU 17/12/2015

- ▲ Décisions modificatives budget général, budget annexe assainissement, budget eau potable.
- ▲ Versement d'un fonds de concours à la commune de Corquilleroy.
- ▲ Acceptation du don par Monsieur Edwart Vignot d'un dessin de Girodet, appartenant à sa collection, pour l'enrichissement du fonds d'art graphique du musée Girodet.
- ▲ Approbation de la création d'un service commun de taxis à l'échelle intercommunale.
- ▲ Taxe d'aménagement – Reversement de la part communale perçue par les communes sur les terrains appartenant à une zone d'activités communautaire sur le territoire de l'AME.
- ▲ Avenant n° 5 au contrat de délégation de services publics pour l'exploitation du réseau des transports urbains de l'AME.



L'organisation politique

15 communes : Amilly, Cepoy, Chalette-sur-Loing, Chevillon-sur-Huillard, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Montargis, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre, Villemandeur, Vimory

Conseil communautaire : 56 conseillers communautaires

Président : Jean-Pierre Door, Député-Maire de Montargis

Bureau Communautaire

Président : Jean-Pierre Door

1er Vice-Président : Gérard DUPATY

Vice-Présidents : Bernadette ABSOLU, René BEGUIN, Christian BOURILLON, Bernard DELAVEAU, Franck DEMAUMONT, Guy HAGHEBAERT, Dominique LAURENT, Gérard LELIEVRE, Eric PEPIN, Jean-Paul SCHOULEUR, Jean-Paul BILLAULT, Denise SERRANO, Frank SUPPLISSON

Conseillers communautaires délégués : Christian CHARPENTIER, Jérôme RICARDOU, Eric GODEY

18 commissions

Commission des finances

Frank SUPPLISSON

Commission des sports

Frank SUPPLISSON

Commission des affaires sociales

Franck DEMAUMONT

Commission environnement, développement durable, agenda 21

Denise SERRANO

Commission développement économique et touristique - formation - emploi

Guy HAGHEBAERT

Commission ruralité

Christian BOURILLON

Commission des travaux

Gérard DUPATY

Commission transports

Jean-Paul SCHOULEUR

Commission intercommunalité

Bernard DELAVEAU

Commission urbanisme

Gérard LELIEVRE

Commission logement

Dominique LAURENT

Commission des affaires culturelles

Bernadette ABSOLU

CHIFFRES CLÉS

64 000 habitants, 2^e agglomération du Loiret

Nombre de Conseillers communautaires par commune :

Amilly : 8

Cepoy : 2

Chalette/Loing : 9

Chevillon/Huillard : 2

Conflans/Loing : 2

Corquilleroy : 2

Lombreuil : 2

Montargis : 11

Mormant/Vernisson : 2

Pannes : 3

Paucourt : 2

St-Maurice/Fessard : 2

Solterre : 2

Villemandeur : 5

Vimory : 2

Commission permanente d'appel d'offres

Jean-Pierre DOOR ou Gérard DUPATY

Commission d'évaluation des transferts de charges

Dominique LAURENT

Commission de sécurité des établissements recevant du public

René BEGUIN

Commission d'accessibilité des établissements recevant du public et des personnes handicapées

René BEGUIN

Commission consultative pour les services publics locaux

Eric PEPIN

Délégation de services publics
Commission d'ouverture des plis

Jean-Pierre DOOR

Le travail des commissions

Les Commissions permanentes sont constituées de 19 membres. Chaque commune y est représentée. Les communes d'Amilly, Chalette-sur-Loing, Montargis et Villemandeur disposent néanmoins chacune de 2 membres (cf. composition des Commissions en annexe). En vertu de l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent aussi siéger au sein des commissions permanentes de l'AME.

Chaque Commission est supervisée par un Vice-Président. Il y a 16 Vice-présidents de Commissions désignés par le Conseil communautaire, la Commission permanente d'Appel d'Offres et la Commission de délégation de services publics étant présidées directement par le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant.

La Commission locale d'évaluation des transferts de charges est une instance consultative qui a pour vocation de réaliser l'évaluation financière des transferts de compétences entre les Communes et la Communauté. Elle comporte au moins un membre de chaque commune.

Les décisions prises lors des Conseils communautaires sont préparées préalablement au sein des 18 Commissions spécialisées.



Le travail des commissions a été encore très important en 2015 :

- Développement économique et touristique (8 réunions)
- Ruralité (5 réunions)
- Finances (5 réunions)
- Intercommunalité (3 réunions)
- Travaux (7 réunions)
- Urbanisme (7 réunions)
- Logement (7 réunions)
- Transport (4 réunions)
- Affaires culturelles (7 réunions)
- Sports (7 réunions)
- Affaires sociales (2 réunions)
- Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (Sécurité : 78 visites et 48 études de dossier
Accessibilité : 14 visites et 56 études de dossier)
- Environnement, Développement durable et Agenda 21 (4 réunions)
- Services publics locaux (2 réunions)
- Accessibilité des personnes handicapées (3 réunions)

Les compétences de la Communauté

Conformément à la loi Chevènement (11/07/99), les communautés d'agglomération doivent exercer au minimum 4 compétences obligatoires et 3 compétences optionnelles (à choisir parmi 5) auxquelles elles peuvent ajouter des compétences facultatives. Dans ce cadre, la Communauté a choisi d'exercer des compétences assez larges notamment en matière d'urbanisme, de culture et de sport. Ses compétences sont les suivantes :

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- ▲ Développement économique (d'intérêt communautaire),
- ▲ Aménagement de l'espace (d'intérêt communautaire) et transports urbains,
- ▲ Politique de l'habitat et du logement (d'intérêt communautaire),
- ▲ Politique de la ville (d'intérêt communautaire).

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES RETENUES PAR LA COMMUNAUTÉ

- ▲ Voirie et parcs de stationnement (d'intérêt communautaire),
- ▲ Assainissement,
- ▲ Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs (d'intérêt communautaire).

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES sont particulièrement nombreuses (la Communauté a repris notamment les compétences exercées antérieurement par le District)

- ▲ Protection de l'environnement et développement durable d'intérêt communautaire, ramassage et traitement des ordures ménagères,
- ▲ Rivières et canaux,
- ▲ Production, transport, stockage et distribution de l'eau potable,
- ▲ Politique touristique d'intérêt communautaire, politique culturelle d'intérêt communautaire, politique sportive d'intérêt communautaire, politique du contrat d'agglomération,
- ▲ Elaboration, modification, mise à jour, suivi, révision et approbation des documents d'urbanisme, Plan Local d'Urbanisme, et exercice du droit de préemption urbain,
- ▲ Institut Médico-Educatif, Office des retraités et personnes âgées de l'Agglomération Montargoise, Comité des œuvres sociales,
- ▲ Lutte contre l'illettrisme et lecture publique,
- ▲ Construction, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- ▲ Défense incendie,
- ▲ Soutien aux actions de formation,
- ▲ Construction, aménagement et gestion de bâtiments pour l'accueil de services publics d'intérêt communautaire,
- ▲ Centre médico-scolaire et centre médico-sportif,
- ▲ Gestion du cimetière, des columbaria et exploitation du crématorium, entretien de ce cimetière et du jardin du souvenir attenant, situés 400, rue de Pisseux à Amilly.

L'AME gère une police intercommunale sur quatre communes (Cepoy, Corquilleroy, Pannes, Paucourt).

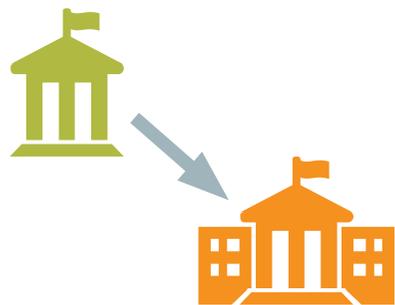
L'intérêt communautaire

Reconnaître l'intérêt communautaire revient à définir les politiques, les actions et les équipements qui par leur contenu, leur objet stratégique, leur dimension financière ou leur rayonnement sur le territoire intercommunal doivent être gérés par la communauté, et donc lui être transférés. Il se détermine à la majorité des deux tiers des membres du Conseil communautaire. En 2015 aucune nouvelle compétence n'a été reconnue d'intérêt communautaire.

Le Conseil communautaire a modifié ses statuts pour ajouter de nouvelles compétences :

- ▲ Centre médico-scolaire ;
- ▲ Centre médico-sportif ;
- ▲ Gestion du cimetière des columbaria et exploitation du crématorium, entretien de ce cimetière et du jardin du souvenir attenant, situés 400, rue de Pisseux à Amilly.

La Communauté d'agglomération est composée de 15 communes membres et de 56 élus communautaires. Le Bureau communautaire est composé du Président, du premier vice-président, de 14 vice-présidents et de 3 conseillers communautaires délégués. Chaque commune est représentée au Bureau.



Le Conseil de développement

Ce Conseil, aux côtés des élus locaux, est un lieu privilégié de participation de la société civile à l'action publique de l'agglomération. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. Il est consulté sur l'élaboration du projet d'agglomération et sur toute autre question relative à l'agglomération, notamment sur son aménagement et son développement appréciés en terme de développement durable.

Son Président est Frédéric BRACQUARD.

Le Conseil de Développement est composé de représentants de différents organismes, entreprises ou associations :

Jeune Chambre Economique de Montargis, Centre des Jeunes Dirigeants, Dirigeants Commerciaux de France, Chambre d'agriculture du Loiret, Pôle Emploi, Maison de l'Emploi de l'Est du Loiret (MEEL), FAP, AGAFOR, Mission locale, CCIL, VNF, ADEL, Chambre des métiers et de l'Artisanat du Loiret, Lyonnaise des Eaux, Keolis Montargis, ORPADAM-CLIC, ALPEJ, Gâtinais nature, APAGEH, LogemLoiret, VALLOGIS, Syndicat du pays Giennois, Syndicat du Pays Gâtinais, Fédération des Unions commerciales, ONF, Comité départemental du tourisme, Comité régional du tourisme, Hot'Club, Musikair, APSAM, Tivolio, Ordre des experts-comptables.

Le Conseil de Développement a adopté son règlement intérieur en 2015 et a mis en place des commissions thématiques :

- ▲ Friches
- ▲ Tourisme
- ▲ Alternance
- ▲ Très haut débit
- ▲ Santé.



Coopération décentralisée, communication et manifestations

LES PRINCIPALES MANIFESTATIONS

19 janvier 2015 ► Inauguration de l'**aire de stockage des boues des stations d'épuration** de l'AME au Parc de Chaumont à Corquilleroy,
23 janvier 2015 ► Cérémonie des **vœux au personnel** de l'AME à Saint-Maurice-sur-Fessard,
19 février 2015 ► Inauguration des **nouvelles dispositions en matière de transport de personnes à mobilité réduite et du lancement de nouvelles applications AMELYS** à la Boutique bus de Montargis,
14 mars 2015 ► Inauguration du **22ème Salon du Livre** au complexe sportif du Château Blanc à Villemandeur,
16 avril 2015 ► Présentation à la presse du nouveau **guide des 100 Plus Beaux Détours de France**,
22 et 23 mai 2015 ► **19èmes rencontres nationales de la construction paille** à la maison Feuillet à Montargis,
29 mai 2015 ► Inauguration du **salon de la bande dessinée « Montargis coince la bulle »**,
8 juin 2015 ► Inauguration du **service Eco Habitat** à Montargis,
9 juin 2015 ► Visite par les élus de l'AME du **Centre de pilotage eau Visio** près de Lyon,
25 juin 2015 ► Remise des **labels éco-défis** des artisans et commerçants au Tivoli,
16 juillet 2015 ► Inauguration de l'opération « **un été de proximité** » au lac de Montargis,
11 août 2015 ► Départ de la **Route de France féminine** de Villemandeur,
11 septembre 2015 ► **Challenge sportif inter-entreprises** au lac de Chalette-sur-Loing (équipe mixte AME 3ème)
19 septembre 2015 ► Inauguration de la **Fête d'un jour** sur le quartier du Plateau dans le cadre du projet de rénovation urbaine,
15 octobre 2015 ► **Soirée remerciements Route de France féminine** à Vimory avec les Roues dans l'AME,
22 et 23 octobre 2015 ► **Rencontres nationales des territoires pour le climat**, en présence de Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'Ecologie,
9 novembre 2015 ► Signature officielle du **Contrat Local de Santé** de l'AME,
12 novembre 2015 ► **Réception en l'honneur des Bénévoles** d'Un été de proximité.

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

23 avril 2015 ► Visite d'une **délégation de la province de Zhuang en Chine** à Montargis.

LA COMMUNICATION

En 2015, l'AME a publié le rapport d'activité 2014, 3 numéros du Journal de l'AME et le plan de l'agglomération montargoise étendu aux 15 communes.



L'AME communique également avec des insertions publicitaires (Rallye Gâtinais, Journal de la route de France féminine, guide CHAM) et avec son site internet

www.agglo-montargoise.fr

Création de supports de communication : affiches, plaquettes, brochures, flyers, invitations...



Le développement économique et touristique



La Communauté exerce des missions essentielles d'aménagement, d'extension, de promotion et de commercialisation des zones d'activités industrielles, commerciales ou artisanales d'intérêt communautaire.

Les services de l'AME ont ainsi travaillé sur 22 dossiers de projets de développement ou d'implantations nouvelles avec un potentiel d'emplois de l'ordre de 66 emplois.

La pépinière d'entreprises (12 locaux) du parc d'activités de Chaumont, ouverte en septembre 2008 accueille des créateurs d'entreprises. Elle héberge aussi temporairement des entreprises opérant des chantiers sur la région ou des formations adaptées. L'année 2014 a vu la livraison d'un bâtiment atelier attribué à un garage solidaire;

L'AME poursuit un partenariat étroit avec le syndicat mixte Arboria à Pannes pour l'industrialisation des Zones d'activités économique Arboria I et Arboria II. L'exercice 2015 a permis la commercialisation d'un terrain de 9 140 m² sur la zone Arboria I.

L'AME développe des actions importantes en matière d'insertion et d'emploi avec notamment :

- ▲ Versement d'une subvention à la Mission Locale : 42 000 €,
- ▲ Veille économique en collaboration avec la CCIL et Pôle Emploi ;
- ▲ Travail avec le CFA de l'Est du Loiret pour développer de nouvelles formations ;
- ▲ En matière de suivi des clauses d'insertion, il a été enregistré, depuis 2010, 34 151 heures d'insertion ce qui a contribué à 111 personnes de retrouver un travail.

La ruralité

Création d'une commission ruralité en 2013 qui a travaillé en 2015 sur :

- ▲ La définition des aides aux commerces ruraux.



La participation financière de l'AME à l'office du tourisme d'agglomération s'est élevée à 142 000 € en 2015 à laquelle s'ajoute le produit de la taxe de séjour (40 000 €). Les nuitées enregistrées ont augmenté sensiblement (+ 8,35%) passant de 102 555 nuitées en 2014 à 111 128 nuitées en 2015.

L'AME gère également deux campings communautaires :

- ▲ Le camping de la Forêt à Montargis (3 étoiles) dont l'activité s'est maintenue avec une augmentation de 1,5 % de son chiffre d'affaires ; en revanche, son taux d'occupation a baissé à 17 % en 2015.
- ▲ S'agissant du camping des Rives du Loing de Cepoy, il a connu en 2015 une forte baisse (-15 %) de son chiffre d'affaires et le taux d'occupation a chuté à 14 % contre 20 % en 2015.



L'AME travaille aussi à la mise en attractivité de 2 grands équipements de loisirs :

- ▲ L'aérodrome de Vimory : subvention pour l'aménagement d'une salle d'apprentissage au pilotage (5 000 €),
- ▲ Les plans d'eau de Cepoy : création de cheminement afin de permettre l'accessibilité du site et son ouverture à tous les publics.



La politique de la ville, les affaires sociales et la sécurité

Le Contrat de ville est le cadre de mise en œuvre de projets de développement social et urbain en faveur des habitants de quartiers éligibles à la politique de la ville (QPV): la Chaussée, le bourg-Chautemps, le Plateau (Kennedy), Vésines. Il a pris la suite du CUCS et a été validé en septembre 2015. En 2015, ce dispositif a permis de financer 34 projets pour un montant d'opérations de 1 462 719 € au moyen d'une subvention de l'Etat (ACSE) de 227 363 € et d'une subvention de l'AME de 111 234 €. De plus, l'AME a attribué des subventions à hauteur de 60 727 € à 3 associations au titre du droit commun.



En 2013, l'AME avait validé son **Projet Territorial de Cohésion Sociale (PTCS)**. Celui-ci comporte en particulier un volet santé avec la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS) avec le Pays du Gâtinais, signé en novembre 2015. En fin 2014, l'AME a recruté un coordonnateur Santé.

En matière de sécurité et de prévention, la Communauté d'agglomération préside le **conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)**. Cette instance de concertation

mobilise les institutions publiques ou privées concernées par la lutte contre l'insécurité. A travers son Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité (COPS), l'AME organise sous la supervision du CISPD, des réunions de travail des groupes thématiques et territoriaux. En novembre 2014, l'AME a prorogé de 2 ans le COPS.

La police intercommunale de l'AME intervient, dans le cadre d'une mutualisation, sur les communes rurales de Cepoy, Corquilleroy, Pannes et Paucourt soit un ressort de 9 800 habitants. Elle est installée à Cepoy. Elle compte 5 agents. Une convention de coordination entre l'AME et l'Etat définit les missions de chacun. Elle recueille des mains courantes (947 en 2015 contre 782 en 2014). Elle assure l'opération Opérations Tranquillité Vacances (OTV) représentant 411 demandes en 2015 en baisse par rapport à 2014 (468 demandes) ; le service a procédé à la verbalisation de 330 automobilistes contre 450 en 2014. Le service a travaillé à l'extension de la police intercommunale à 6 autres communes à compter du 1er janvier 2016.

Le service de la Tranquillité publique développe une politique de prévention contre tous comportements déviant dans les quartiers de la politique de la ville (QPV). Il est composé de 3 agents et de 16 emplois aidés et le service travaille par le moyen d'un très fort partenariat et grâce à une formation renforcée : 12 agents ont reçu 2 270 h de formation.

L'année 2015 a été marquée par :

- ▲ L'action des agents de tranquillité publique sur les QPV : ils sont ainsi intervenus dans 66 conflits de voisinage,
- ▲ La mise en œuvre de « mesures de responsabilisation » concernant 17 cas pour 156 H et des « mesures de Justice » action nouvelle en 2015 en lien avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) : 8 personnes pour 696 H utilisées essentiellement pour l'opération un Eté de proximité,
- ▲ La mission de 4 médiateurs transport sur des contrats « Emploi Avenir », sur le réseau AMELYS,
- ▲ L'accompagnement sur un projet d'insertion individuel pour 11 personnes et l'expérimentation « d'ateliers d'Education et de Citoyenneté » pour 10 personnes soit 111 heures,
- ▲ L'organisation de l'opération « Un été de proximité » déclinant des animations durant tous les jours de l'été de 17h à 22h : 9 650 entrées contre 8 394 en 2014,
- ▲ De nombreuses interventions sur des manifestations (Eté de proximité, semaine de la parentalité, Trier c'est participer, Randonnée vénitienne...),
- ▲ La coordination et l'animation de 2 groupes des cellules de veille éducative. (Montargis/Amilly et Chalette/Villemandeur) qui se réunissent 3 fois par an.



Les aires d'accueil des gens du voyage de Villemandeur (2007) et d'Amilly (2008) comportent chacune 30 places de caravanes. La gestion de ces aires est déléguée à la société VAGO. L'AME y mène une activité de suivi notamment en matière de scolarisation des enfants. L'AME a par ailleurs mené les études préalables à la localisation d'une 3ème aire d'accueil.

En matière sociale, l'AME intervient en direction de divers publics notamment les personnes âgées par l'octroi d'une subvention de 48 000 € à l'Office des Retraités et des Personnes Agées de l'Agglomération Montargoise (ORPADAM-CLIC) et les amis des 4 saisons pour 30 000 €. L'AME participe au financement du groupe d'entraide mutuelle (GEM'BOUGE) à travers l'association Chrysalide, qui lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale des personnes en souffrance psychique (12 000 € en 2015). L'AME poursuit son engagement auprès de l'association Vaincre la Mucoviscidose (subvention de 2 700 €) et subventionne l'Association Montargoise d'Animation (AMA) à hauteur de 43 000 € et les associations Château de sable (2 300 €), Mille Sourires (3 500 €), Artistes De Nos Vies (700 €).

Une brigade verte a été expérimentée en 2011 en forêt de Montargis et a poursuivi son activité en 2015. Des équipes équestre et cycliste, sensibilisent et informent les promeneurs de la forêt sur le respect de l'environnement et sur les gestes éco-citoyens.

Le quartier intercommunal du Plateau Kennedy

Dans le domaine de la politique d'aménagement de l'espace menée sur le quartier intercommunal du Plateau/Kennedy par l'AME, en partenariat avec l'Etat (ANRU), les bailleurs sociaux, le Conseil régional et le Conseil départemental, le projet urbain de rénovation du Plateau-Kennedy rassemblant des financements à hauteur de 65,8 M €, a vu sa quasi terminaison en 2014 de sa phase opérationnelle.

L'année 2015 a permis :

- ▲ La poursuite de l'étude du projet de plan de sauvegarde pour les 3 copropriétés dégradées de la rue de la Pontonnerie,
- ▲ Sur l'éco quartier des « rives du Solin », la fin de la 2ème phase de la 1ère tranche des travaux de viabilisation et la livraison des 34 premiers logements (reconstitution de l'offre sociale PRU) en décembre 2015 ;
- ▲ La poursuite de la réalisation des lotissements 19 et 22, boulevard Kennedy : pour l'ilot 19 : démarrage de la viabilisation et pour l'ilot 22, commercialisation effective de 4 lots.
- ▲ Dans le cadre de la reconstitution de l'offre locative, les programmes suivants ont été livrés en 2015 :
 - ◇ Dans l'éco quartier des rives du Solin à Chalette : 9 PLUS en logement individuel, 9 PLAI et 14 PLUS en logement collectif,
 - ◇ 17 logements individuels cité de la forêt à Montargis, 3 logements individuels rue G. Jaillon à Chalette, 9 logements individuels rue du gros moulin à Amilly,
 - ◇ Ilot 22 : 8 logements individuels à Villemandeur,
- ▲ La réalisation de 41 052 heures d'insertion sur les chantiers ANRU alors que 36 000 heures avaient été prévues,
- ▲ La poursuite d'une Gestion Urbaine de Proximité (GUP) réunissant les acteurs du quartier,
- ▲ En terme d'animation, le moment fort a été la fête du Plateau le 20 septembre 2015 pour la quatrième édition. C'est une manifestation bien identifiée et très attendue par les habitants qui contribue à l'évolution positive de l'image du quartier.

L'Espace Multiservices de l'AME (EMA), qui s'ouvre sur la place Kennedy, a été mis en service le 1er juillet 2014. Il fonctionne sous la double responsabilité d'une chef de service de l'AME et d'une association, le PIMMS (Point d'Information, Médiation, Multi-Services). Issu d'un partenariat original avec plusieurs entreprises de services publics (la poste, ENGIE, KEOLIS, SNCF...), le PIMMS facilite l'accès aux services publics et aux droits sociaux pour des personnes qui éprouvent des difficultés à les utiliser (2 740 usagers accueillis). Le PIMMS a été inauguré le 5 octobre 2015. Il est en cours de labellisation.

L'EMA regroupe de façon permanente 5 structures avec des locaux dédiés : le centre de planification de la commune de Montargis, le PIMMS, le centre social et sa halte garderie de l'AMA et la PMI du Conseil départemental. De façon ponctuelle, l'équipement accueille des associations et des services publics désirant développer des actions au bénéfice des habitants du quartier et de l'agglomération permettant ainsi d'ouvrir le quartier. Cette diversification des activités proposées répond aux besoins des usagers.



Aménagement de l'espace - Logement

L'action de l'Agglomération en matière d'aménagement de l'espace s'est traduite par les opérations suivantes :

- ▲ Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a fait l'objet de 4 petites procédures.
- ▲ La prescription du PLUI intercommunal valant PLH (Programme Local de l'Habitat) et PDU (Plan de Déplacement Urbain), fixation des modalités de concertation, définition des objectifs et détermination des modalités de collaboration avec les communes membres.
- ▲ La prescription de l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). PLUiHD et RLPi ont donné lieu à 21 réunions en 2015.
- ▲ Le service a traité 930 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) contre 841 en 2014, 820 en 2013, 755 en 2012, 877 en 2011 et 910 en 2010.
- ▲ L'AME a lancé une étude de diagnostic/faisabilité/programmation sur le site de l'ancienne caserne Gudin (5,6 ha).

Pour le logement, l'activité de l'AME se déploie en conformité avec le Programme Local de l'Habitat (PLH).

- ▲ En 2014, l'AME avait signé avec l'Etat et l'ANAH, la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Avec le concours du cabinet chargé du suivi/animation, l'AME a accordé en 2015 des aides à la rénovation de l'habitat pour 9 015 €.
- ▲ En 2015, l'AME a poursuivi la mise en place du dispositif de Plan de Sauvegarde sur les 3 copropriétés du Plateau et a opéré une prolongation du PLH en vue de son intégration dans le PLUiHD.
- ▲ Mise en place du processus d'installation de la Conférence Intercommunale du Logement (CIF) et du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information du Demandeur.
- ▲ Des garanties d'emprunt (à 50 %) ont été accordées (en très forte hausse) à hauteur de 19 792 274 € contre 7 666 608 € en 2014, 4 051 348 € en 2013, 1 736 889 € en 2012 et 9 743 654 € en 2011 pour la construction ou l'acquisition/amélioration de 312 logements et d'un EHPAD,
 - ▲ L'AME a accordé des aides forfaitaires aux bailleurs sociaux pour la création de logements sociaux : 2 000 € par logement pour le surcoût architectural et la mixité sociale et 500 € par logement de bonification pour les équipements réalisés en faveur des personnes âgées, soit pour 2015 un montant de 88 000 € (70 100 € en 2014 et 112 000 € en 2013) pour la réalisation de 44 logements.
 - ▲ L'AME verse des participations de 48 283 € pour le dispositif Fonds Unifié du Logement et de 6 897 € pour l'ADIL du Loiret.

Création d'un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme (ADS)

Le service a été créé le 1er juillet 2015 et est installé dans l'annexe de la Chaussée. Il comporte 6 agents.

Son domaine d'activité concerne l'instruction des autorisations d'urbanisme pour toutes les communes de l'AME sauf Chalette-sur-Loing, pour les 13 communes de la communauté de communes des 4 vallées (CC4V) et les 9 communes de la communauté de Communes de Château Renard (CCCR), soit au total 36 communes.

Au 31/12/2015, le service ADS avait instruit 581 dossiers dont pour l'AME 384, pour la CC4V 113 et pour la CCCR 84 dossiers. Cette activité a généré une recette de 46 330 €.



Développement durable et environnement

L'AME a adopté en 2013, à l'unanimité, son Agenda 21 et en collaboration avec le Pays Gâtinais, son Plan Climat Energie Territorial (PCET), documents qui constituent la base de sa politique de développement durable.

En 2015, les déclinaisons suivantes de ces plans se sont mises en place :

- ▲ Réalisation d'une thermographie aérienne avec restitution au salon de l'habitat à Villemandeur et lors de la fête du développement durable de Cepoy,
- ▲ Plan de Déplacements inter-Administrations AME et ville de Montargis : réalisation du diagnostic,
- ▲ Opération Eco défi avec les artisans : deuxième édition,
- ▲ Service Eco Habitat : signature de l'accord cadre entre les différents partenaires et inauguration du service,
- ▲ En février 2015 par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie de l'AME et du pays gâtinais en qualité de Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) ouvrant droit à l'attribution d'une première enveloppe de 500 000 €.

En décembre 2015, a été présenté devant le Conseil Communautaire le rapport sur la situation en matière de développement durable.



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE


**Service
éco habitat**
Agglomération Montargoise
Pays Gâtinais



La Culture : Musée Girodet, Maison de la Forêt

MUSÉE GIRODET

L'année 2015 a vu le démarrage en janvier des importants travaux de réhabilitation/extension du musée. Sur les 11 lots attribués à des entreprises, 5 sont presque achevés. Le musée reste donc fermé pour cause de travaux depuis mai 2012.

En termes d'activités, l'année 2015 a été marquée :

- ▲ Durant les travaux, le « P'tit musée Girodet » ouvert depuis le 1er février 2014 au 35 rue Dorée à Montargis a présenté 5 expositions temporaires et a organisé des ateliers (18 ateliers enfants et 5 ateliers adultes). Il a reçu la visite de 2 500 personnes.
- ▲ Second volet de l'activité du musée hors les murs, la présence originale et continue du musée s'est déclinée par des participations à diverses manifestations : forum de l'orientation, salon du livre, bourse touristique de Sully sur Loire, fête d'un jour, les journées du Patrimoine, une conférence à l'office du tourisme sur une œuvre du musée.
- ▲ Le musée a continué sa mission de restauration d'œuvres et a aussi poursuivi sa politique de prêts de nombreuses œuvres à des expositions dont le Zurbaran « saint Jérôme au désert » pour le musée de Düsseldorf. Le musée poursuit également une forte et fructueuse collaboration avec la société des amis du musée Girodet.
- ▲ Le musée développe une politique de mécénat plus soutenue à partir de 2015.



MAISON DE LA FORÊT

La Maison de la Forêt sise à Paucourt, au cœur de la forêt domaniale de Montargis, constitue à la fois un espace d'exposition, de médiation et un laboratoire vivant et dynamique, orienté sur la faune et la flore de la forêt. Cet espace a accueilli environ 7 324 visiteurs (6 000 visiteurs en 2014), dont 3 148 en individuels et 4 176 en groupes.

Une cinquantaine d'animations et d'expositions ont été organisées sur l'année 2015 : exposition des odeurs au parfum du 1er juin au 16 décembre 2015.

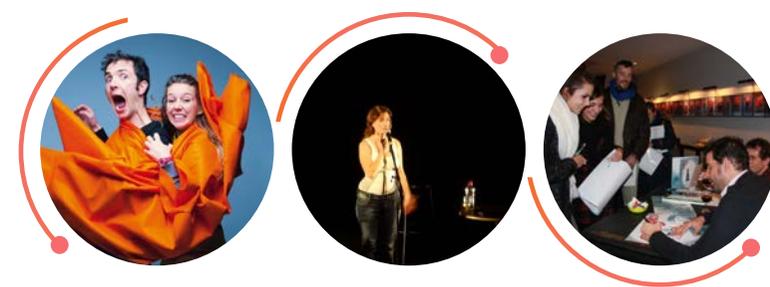


Création du « sentier GPS des oiseaux » qui complète les 7 autres sentiers existants en forêt de Montargis, Artistes dans la forêt du 13 avril au 10 mai 2015, week-end champignons les 3 et 4 octobre 2015, interventions dans les écoles au titre des TAP, accueil de groupes,

La Maison de la Forêt participe à de nombreuses manifestations extérieures : journées du Développement Durable à Montargis, salon du livre, fête de la science les olympiades des sciences,...

Elle développe un partenariat croissant avec les professionnels de la forêt, l'arboretum des Barres, le musée de l'apiculture de Château Renard et la maison de la nature et de l'eau de Chalette. La Maison de la Forêt est labellisée par le ministère de l'Ecologie au titre de ses actions « biodiversité ».

La Culture : Médiathèque, Agorame et Événements culturels



Au 1er janvier 2015, a été créé au sein de l'AME, une direction des affaires culturelles pour renforcer la cohésion, la cohérence d'action, la mutualisation et la transversalité entre les services musée, maison de la forêt, programmation, régie et médiathèque. Cette nouvelle direction a été mandatée pour écrire le projet culturel de l'AME à partir de 6 orientations stratégiques dont le suivi rapproché des travaux de réhabilitation du musée Girodet, une reformulation du poste de chargé des publics, la mise en œuvre d'actions croisées entre les pôles spectacle vivant et lecture publique.

MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION



La médiathèque d'agglomération développe des espaces importants (4 000 m²) dédiés à l'accueil du public, à la consultation des ouvrages, à la conservation des fonds. En 2013, la médiathèque de l'AME avait accueilli dans ses locaux le service des archives municipales de la ville de Montargis.

Cette médiathèque a permis sur 250 jours d'ouverture, de mettre à disposition du public (2 864 usagers) des ouvrages et documents papiers et les moyens audiovisuels utilisés aujourd'hui soit 212 360 prêts dont 96 192 documents en direction du jeune public (214 638 en 2014 et 243 466 prêts en 2013). La médiathèque a acquis 5 837 documents. 17 agents y travaillent. L'établissement a organisé 179 interventions ou accueils en direction de jeunes scolaires ou de la petite enfance soit 4 272 élèves.

La médiathèque a également organisé 384 animations soit 7 291 personnes : expositions, lectures, concerts, projections de films dans ses locaux et à l'extérieur.

Cette politique de lecture publique menée par l'AME se développe également au sein du réseau des médiathèques appelé **AGORAME** (www.agorame.fr). Ce réseau permet de structurer pour toutes les communes de l'agglomération l'activité en termes de formation, maintenance, acquisitions, catalogage, et animations. Concrètement, il est très aisé d'emprunter des livres, des disques et des DVD avec une seule carte dans tous les sites du réseau.



ÉVÉNEMENTS CULTURELS, RÉGIE DES SPECTACLES ET PROGRAMMATION



Le festival jeune et Public a proposé une offre de 11 spectacles tous publics sur 26 représentations dont 21 scolaires.

La saison culturelle en quelques chiffres clé : 38 spectacles en 72 représentations, 15 242 spectateurs dont 4 603 scolaires, 133 000 € HT de recettes de billetterie (105 651 en 2014), 61 jours d'occupation des locaux par des associations. L'équipe est composée de 7 agents à temps complet, 2 régisseurs généraux intermittents, 20 intermittents et vacataires et 1 stagiaire sur 5 mois.

Le service poursuit ses partenariats pour soutenir les initiatives et opérateurs locaux : festival MUSIKAIR, Festival Montargis coince la bulle, coproduction avec Amilly, Chalette et le Hot club du Gatinais. Il a également initié des projets participatifs afin d'aller à la rencontre de nouveaux publics : ateliers d'auteurs, rencontre avec des artistes, expositions à la médiathèque.



L'AME continue de soutenir financièrement les actions menées par différentes associations partenaires à vocation culturelle avec lesquelles elle a signé une convention d'objectifs. Il s'agit principalement pour le théâtre le Masque d'or (16 000 €), pour des activités d'animation, du Centre Henri Rouard (18 000 €), de l'APSAM (8 000 €), pour l'orchestre à l'école (8 000 €), pour le Salon de la bande dessinée « Montargis coince la bulle » (18 000 €) et 3 000 € pour l'AG-ART d'Amilly. Au total, l'AME a alloué une somme de 104 700 € pour les associations à vocation culturelle.

Le Sport

La politique sportive de la Communauté se développe autour principalement de trois équipements importants :

- ▲ **Le complexe sportif du Château Blanc** voué à la pratique des activités sportives des établissements d'enseignement notamment les lycées Durzy et Château Blanc et des associations (entraînements, compétitions) et aussi à l'accueil de nombreuses animations sportives et culturelles : concerts, galas, forums, expositions, tournois.
- ▲ **Le vélodrome de la Forêt** au sein duquel diverses manifestations cyclistes ont été organisées notamment des nocturnes sur piste.
- ▲ **Le plan d'eau de Cepoy** qui compte 80 ha d'étangs, de cheminements et d'espaces de loisirs.

Les activités sportives reconnues d'intérêt communautaire ont bénéficié des subventions de fonctionnement, à savoir : AME Basket 18 000 €, AM.HandA éducation 18 000 €, ACCLAME 6 000 € (cyclisme). L'association CESAME (escrime) a été subventionnée à hauteur de 12 500 €. S'y ajoutent 5 000 € pour les échecs dans l'AME et 6 000 € pour la DREAM (rugby).

La politique sportive communautaire est dotée d'un volet supplémentaire d'aide à la performance : 10 000 € pour le Guidon Châlettois pour son équipe évoluant en Division Nationale, 10 000 € à la section gymnastique du Cercle Pasteur évoluant dans le TOP 14 et 1 000 € pour le J3 JUJITSU KATA.

L'année 2015 a notamment apporté un soutien de 30 000 € pour la patinoire temporaire hivernale de Montargis et 10 000 € pour l'organisation des 23ème jeux nationaux des transplantés et dialysés du 13 au 18 mai 2015. S'y ajoutent les subventions pour les associations scolaires des lycées et collèges pour 6 000 €.

L'AME participe à de nombreuses animations sportives sur ses équipements :

- ▲ Des manifestations sur le plan d'eau de Cepoy : nage en eau libre, triathlon, régates,...
- ▲ De très nombreuses manifestations sportives, culturelles ou associatives au complexe sportif de Château blanc comme le forum de l'emploi, le tournoi national de Badminton, les 40ème bâton d'or de twirling, le repas des personnes âgées de Chalette,...
- ▲ Au vélodrome de la Forêt : le festival MUSIKAIR, trophée des champions de la piste, grande nocturne de la piste.

En 2015, ont été acquis 2 pontons flottants pour les juges (7 000 €) pour le plan d'eau de Cepoy.



Voirie et bâtiments

L'AME développe au sein de la direction des Infrastructures, une importante activité d'entretien et de créations d'infrastructures et d'équipements communautaires et de gestion de l'eau et de l'assainissement.

Les principales réalisations de l'année 2015 en matière de voirie et d'espaces publics sont les suivantes :

- ▲ En matière de voirie d'intérêt communautaire, l'AME compte 61,5 kms de voies communautaires, 53 kms d'accotements communautaires et un parking communautaire à la gare SNCF ;
- ▲ En matière de travaux de voiries : création d'un plateau rue F.Prieur, aménagement du parvis du lycée du Château blanc, aménagement accessibilité des bus, place Mirabeau, aménagement de la rue des pèlerins à Villemandeur (2^e phase), aménagement rue du parc à Saint Maurice, divers travaux de trottoirs, de cheminement, d'accessibilité ;
- ▲ Etude pour la reprise du plan de jalonnement de l'agglomération, étude pour la 2^e tranche de la véloroute, étude pour l'aménagement des rues des alouettes et des grillons à Cepoy ;
- ▲ Sur les ouvrages d'art : travaux sur le pont du gué aux biches, étude pour la reconstruction du pont Saint Nicolas à Montargis, et recensement sur les 32 ponts de l'agglomération.

En matière de bâtiments, les actions menées en 2015 ont été les suivantes :

- ▲ Pour la réhabilitation et l'extension du musée Girodet : réalisation du gros œuvre ;
- ▲ Dans le centre commercial de la Chaussée : aménagement des bureaux de l'AME, d'une maison de santé et du centre médico-scolaire ;
- ▲ Participation aux commissions de sécurité : 78 visites et étude de 48 dossiers (79 visites et étude de 32 dossiers en 2014) ;
- ▲ Mise en place de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) approuvé par le Conseil communautaire du 17 septembre 2015 ;
- ▲ Etude pour les vannages de l'usine de Buges et marché d'exploitation des installations thermiques de l'ensemble des bâtiments de l'AME.

Dans ces secteurs, 41 marchés publics ont été passés (69 en 2014 et 42 en 2013).

Etude pour la prise en compétence au 1^{er} janvier 2016 « cimetière intercommunal et crématorium ».



SIG, Systèmes d'informations et Marchés publics



Le Système d'Information Géographique (SIG) communautaire a pour mission de développer, enrichir et mettre à jour des bases de données (BD) à partir de référentiels communautaires (cadastre, photos aériennes, réseaux divers, document d'urbanisme...) pour les 15 communes de l'agglomération.

Il est un auxiliaire indispensable pour les services de l'AME dans l'aide à la décision, dans la constitution des dossiers techniques en matière de cartographie, de mise à disposition de données. Le SIG constitue un très bon exemple de mutualisation de services au profit des communes membres car l'AME a mis à disposition des communes intéressées des développements adaptés.

L'année 2015 a vu :

- ▲ La mise à jour du plan d'agglomération avec les 5 nouvelles communes, suite à leur intégration à l'AME en 2013,
- ▲ La mise en place d'une base de données sur le territoire du SCOT : PLU, BD topo IGN,
- ▲ De manière récurrente, la mise à jour perpétuelle des bases de données : BD Cadastre/BD adresses/BD équipements/BD environnement/BD routes, éclairage public et SCoT et un travail d'amélioration de la qualité des relevés topographiques sur le réseau d'assainissement,
- ▲ L'assistance aux services communautaires et communaux dans leurs démarches d'analyses spatiales, de créations de données et de documents cartographiques,
- ▲ La création d'une méthode d'analyse du foncier disponible sur les communes de l'AME, en collaboration avec le SCoT,
- ▲ La mise à jour des plans de zonage du PLU au fil de l'évolution des documents d'urbanisme,
- ▲ Sur le portail cartographique, le nombre de visites mensuelles atteint 1 600 soit 400 visiteurs par mois.

Les systèmes d'informations

L'AME dispose de 288 postes informatiques dont 120 pour le réseau des médiathèques et les antennes extérieures (police intercommunale à Cepoy, équipements sportifs, pépinière,...).

Pour 2015, les principaux projets menés concernent :

- ▲ La mise en service d'un réseau hertzien propriétaire,
- ▲ L'informatisation du site de la Chaussée incluant le nouveau service ADS (Application du Droit des Sols),
- ▲ L'ouverture d'un wifi public sécurisé à la médiathèque de l'AME,
- ▲ L'important travail de maintenance de formation et d'assistance aux utilisateurs.

Marchés publics

Les missions du service sont l'optimisation des procédures d'achat, le pré contentieux et le contentieux dans un contexte riche en 2015 de modifications réglementaires et enfin la veille réglementaire. En 2015, le service a développé la fonction Achats par le recours notamment aux centrales d'achats.

En 2015, l'AME a attribué 53 marchés contre 86 en 2014, 82 en 2013 et 58 en 2012 dont les marchés relatifs au PLUiHD, à la fourniture d'électricité et de gaz naturel.



La collecte et le traitement des ordures ménagères

Pour l'exercice de cette compétence, la Communauté est membre du SMIRTOM (Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères). Ce service est financé notamment par une contribution du budget communautaire de l'AME qui s'est élevée en 2015 à 6 500 000 € contre 6 092 750 € en 2014, 6 032 423 € en 2013 et 5 722 000 € en 2012. Les contributions des EPCI couvre 73 % (contre 67,61 en 2014 et 71,81 % en 2013) des recettes du SMIRTOM.

Il existe deux types de collecte : la collecte traditionnelle effectuée en porte à porte ou par l'intermédiaire de points de regroupement (bacs) en zone rurale et dont la destination est l'incinération dans le four d'Amilly et la collecte dite sélective pour valorisation des matières effectuée par le biais de points d'apport volontaire (colonnes), en porte à porte ou encore par apport volontaire dans l'une des 3 déchetteries. Le service de la collecte est assuré par 95 agents dont 12 agents en contrats aidés (93 en 2014, 89 agents en 2013 et 83 en 2012).

En 2015, la collecte tous déchets confondus s'est établie à 52 566 tonnes contre 59 854 tonnes en 2014, 56 383 tonnes en 2013, 54 908 tonnes en 2012 et 56 990 tonnes en 2011.

La collecte des déchets ménagers collectés s'est élevée à 19 758 tonnes et les déchets verts voient leur tonnage fortement progresser à 11 185 tonnes (13 260 tonnes en 2014, 10 582 tonnes en 2013, 8 145 tonnes en 2012 et 9 427 tonnes en 2011).

Le taux de valorisation « matières » atteint désormais 94,22 % contre 85 % en 2014, 48 % en 2013, 34,7 % en 2012 et en 2011 du fait de la mise en service du système de récupération de chaleur sur le four d'incinération d'Amilly ; ainsi la vente de chaleur a pu débuter en janvier 2015. Le taux de refus atteint 10,49 % contre 11,37 % en 2014.

Le SMIRTOM compte trois déchetteries dont celle de Corquilleroy qui est la plus importante (10 737 tonnes). Le tonnage total accueilli de 15 684 tonnes en recul historique par rapport aux progressions constatées depuis plusieurs années et aux 16 173 tonnes de 2014.

Le coût budgétaire a augmenté en 2015 à 217,81 €/t (198,31 €/t en 2014) soit un coût fiscal net par habitant de 110,05 €/h (105,27 €/h en 2014).

En 2014, les recettes se montent à 531 000 € (640 000 € en 2014).



L'eau potable

La Communauté d'agglomération est compétente en matière de production, traitement, transport, stockage et distribution de l'eau potable.

Elle exerce cette compétence pour 5 de ses communes membres par voie de délégation de service public confiée à Lyonnaise des Eaux pour une durée de 30 ans, le terme de la délégation étant prévu le 31 juillet 2017.

Au 1^{er} janvier 2014, prenait effet la fusion des 5 contrats d'affermage des communes d'Amilly, Chalette, Montargis, Pannes et Villemandeur concernant la distribution de l'eau avec le contrat de l'AME portant sur la production, le stockage et le transfert de l'eau.

L'AME exerce la compétence « eau potable » pour les 10 autres communes par le biais d'une substitution représentation au sein des syndicats intercommunaux d'eau potable.

Le préfet a pris en 2014 deux arrêtés préfectoraux déclarant d'utilité publique les champs captants de l'Aulnoy (Pannes) et de la Chise (Amilly) pour 40 ans.

En 2015, l'AME a procédé à l'audit des contrats eau potable et assainissement en vue de disposer de données de bilan pour la suite à donner à la fin de la concession.

En 2015, la Communauté d'agglomération dispose d'un réseau unifié de 417,4 kms dont 41,6 kms de transport et 7 réservoirs d'une capacité de stockage de 8 950 m³. L'eau distribuée est d'origine souterraine et provient des 6 forages de la Chise (3) et de l'Aulnoy (3).

En 2015, le service compte 21 102 clients (20 453 en 2014, 21 335 en 2013 et 21 090 clients en 2012) se composant de particuliers, d'industriels et d'administrations.

Le volume total facturé est de 2 851 380 m³ (2 804 345 en 2014, 2 737 076 m³ en 2013 et 2 727 505 m³ en 2012) soit une consommation moyenne de 135 m³ par client (137 en 2014).



PRIX DE L'EAU AU 1^{ER} JUILLET 2015 POUR 120 M³ CONSOMMÉS (EN EUROS TTC)

| | Amilly | Chalette | Montargis | Pannes | Villemandeur |
|--|----------|----------|-----------|----------|--------------|
| Montant de la facture 120 m ³ | 283,08 € | 283,08 € | 283,08 € | 283,08 € | 283,08 € |
| Prix du m ³ | 2,48 € | 2,48 € | 2,48 € | 2,48 € | 2,48 € |
| Variation 2015/2014 | +9,36 % | +7,65% | +7,71% | +5,99 % | +7,69 % |

L'assainissement

La Communauté d'agglomération compétente en matière d'assainissement collectif et non collectif, a une délégation de service public avec Lyonnaise des Eaux portant sur la collecte et le traitement des eaux usées ainsi que la gestion du service public d'assainissement non collectif pour une durée de 10 ans et 5 mois jusqu'en 2017. Pour financer l'exploitation du service, le délégataire perçoit de l'usager la redevance d'assainissement. La Communauté gardant à sa charge le financement des investissements, elle perçoit une surtaxe. Ce contrat concerne 10 communes de l'Agglomération. Pour exercer sa compétence « eau usée », l'AME dispose d'un budget annexe financé par les redevances perçues auprès des usagers.

En 2015, la Communauté d'agglomération dispose ainsi d'un réseau de 384,8 kms, de 11 737 regards de visite et de 145 postes de relevage et de 3 stations d'épuration principales situées à Chalette-sur-Loing, à Amilly et à Vimory.

Le volume traité dans ces stations d'épuration baisse sensiblement en 2015 de 10,67 % à 3 402 487 m³ (3 809 269 m³, 4 090 481 m³ en 2013 et 3 484 009 m³ en 2012) : l'explication tient au recul de la pluviométrie en 2015 et aux travaux de réhabilitation sur les réseaux qui réduisent l'apport d'eaux claires parasites. Dans le cadre du service, 2 291 485 m³ ont été facturés (2 768 473 m³ en 2014, 2 758 893 en 2013 et 2 738 000 m³ en 2012) à 23 341 usagers (23 344 en 2014, 22 910 en 2013 et 22 265 usagers en 2012).

Les tarifs pratiqués en 2015 par la Lyonnaise des Eaux et la Communauté d'agglomération et auxquels vient également s'ajouter une TVA au taux de 5,5 %, sont les suivants : le prix (hormis Chevillon-sur-Huillard, Saint-Maurice-sur-Fessard et Solterre) de l'assainissement en 2015 pour 120 m³ d'eau consommés est de 285 € (302,37 € en 2014, 308,78 € en 2013 et 306,94 € TTC en 2012) en baisse de 5,9 % par rapport à 2014.

S'agissant de l'assainissement non collectif : en 2006, 1 300 installations étaient recensées dans le cadre du SPANC (service public d'assainissement non collectif) ; en 2015 elles sont au nombre de 1 300 du fait de l'intégration des 5 nouvelles communes et donc de l'apport de 995 installations nouvelles.

Par ailleurs, l'AME assure la compétence « eau pluviale » pour les 15 communes, notamment par le biais de travaux réalisés au moyen de groupement de commandes.

Les principaux travaux réalisés en matière d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales et de l'eau potable sont les suivants :

- ▲ Inauguration le 19 janvier de l'aire de stockage des boues d'épuration sur le parc de Chaumont.
- ▲ Les programmes d'extension de réseaux d'eaux usées 2015 : Mormant/Vernisson : desserte du relais du miel ; Amilly : rues de Coulevreux, des Pointards, du Buisson, du Réveillon et amenée des réseaux d'eaux usées et d'alimentation en eau potable jusqu'au pôle commercial du Chesnoy ; Villemandeur : rues de Gaudry et A Briand ; Corquilleroy : rue Pasteur.
- ▲ Les réhabilitations de réseaux concernent Cepoy avec l'avenue du Château et Montargis avec les rues Gudin et du Four Dieu.
- ▲ En matière d'eau pluviale : à Vimory avec notamment le renforcement du réseau rue du Bas Préau.
- ▲ L'AME a participé à l'instruction de 190 permis de construire et de 4 lotissements (contre 207 en 2014, 208 en 2013 et 275 en 2012), a délivré 146 certificats d'urbanisme (contre 169 en 2014, 189 en 2013 et 155 en 2012), a traité 176 demandes d'autorisation de raccordement (contre 181 en 2014, 256 en 2013 et 256 en 2012), a fait réponse aux notaires à raison de 507 courriers (contre 512 en 2014, 512 en 2013 et 503 en 2012) et a traité 916 DICT (Demande d'Intention de Commencement de Travaux) contre 882 en 2014 et 1 150 en 2013.



Les transports urbains

La Communauté d'agglomération compétente en matière de transport urbains a confié par convention de délégation de service public à la société Keolis, la gestion du service public de transports en commun urbains sur un périmètre comprenant les 15 communes de l'Agglomération Montargoise moyennant le versement d'une contribution forfaitaire indexée. L'AME conserve à sa charge la réalisation des investissements (achats ou rénovations de bus, locaux, mobilier urbain...). Cette convention de délégation a une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 2013. La Communauté met à disposition du délégataire un parc de 34 bus, l'âge moyen des bus se situant à 10,46 ans (contre 7,89 prévu dans le contrat).



Ces bus sont affectés à des lignes régulières urbaines, des lignes régulières scolaires (ouvertes à toute la clientèle), le service de transports à la demande (TAD), le service de transport pour personnes à mobilité réduite « Moov'Amelys » créé en décembre 2009 et la navette de centralité Coralys créée en décembre 2010.

Le service est assuré, fin 2015, par un effectif de 53,2 ETP (équivalent temps plein) ce qui représente un coût de 2 262 110 € (2 135 987 €, 1,968 M € en 2013 et 1,925 M € en 2012).

Le réseau AMELYS sur l'agglomération comprend 501 points d'arrêt.

Les usagers ont effectué 2 200 113 voyages soit +1,2 % (2 173 013 en 2014, 2,166 millions comme en 2012 et 2013). L'intégration du ramassage des scolaires d'Amilly à la rentrée 2015 peut expliquer ce chiffre et le nombre en légère progression des kilomètres parcourus (1 065 689).

Les recettes d'exploitation augmentent de 3,4 % tandis que les recettes commerciales baissent de 1 % à 965 300 €. Le taux de couverture des dépenses régresse passant de 26,64 % en 2013 à 22,9 % en 2014 et à 21,5 % en 2015.

Le service est financé en petite partie par le biais des tarifs payés par les voyageurs ainsi que principalement par une contribution du budget communautaire qui, en 2015, s'est élevée à 3 226 930 € (3 080 076 € en 2014, 3 181 822 € en 2013, 2,888 M € en 2012 et 2,825 M € en 2011).

Les lignes de transport n° 1, 2 et 3 couvrent la majeure partie du trafic.

Le service Moov'Amelys (transport des personnes handicapées) régresse de 11 % en 2015.

La mise en accessibilité des points d'arrêts se poursuit avec l'approbation par le Conseil communautaire en septembre 2015 d'un nouveau schéma directeur d'accessibilité des transports urbains. Sur 302 points d'arrêts situés sur les lignes régulières (hors lignes scolaires), 104 sont accessibles.



L'accessibilité

La Commission Accessibilité des Personnes Handicapées de l'AME a été créée le 29 octobre 2007, en application de la loi handicap n° 2005-102 du 11 février 2005. Elle réunit les acteurs du réseau de transport urbain, du logement, les commerçants, les représentants des personnes handicapées ou à mobilité réduite, les institutions concernées. Elle a pour mission d'encadrer la mise en œuvre des obligations réglementaires dans les matières suivantes :

Voirie : En 2015, les travaux de voirie réalisés par l'AME sont : Accessibilité des trottoirs, rue de la Pontonnerie à Chalette-sur-Loing, 2ème tranche de la rue des Pellerins à Villemandeur et Pôle d'échanges Mirabeau à Montargis.

Accessibilité des ERP de l'AME : Le Conseil communautaire de l'AME du 17/09/2015 a approuvé son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) des ERP de l'AME. Il s'agit de l'outil de stratégie patrimoniale de mise en accessibilité adossée à une programmation budgétaire des travaux à réaliser sur 2 périodes de 3 ans à compter de la validation de l'Ad'AP pour un montant total de 317 580 € TTC. Les travaux seront donc réalisés entre 2016 et 2021. L'Ad'AP a été validé par le Préfet du Loiret en janvier 2016 et doit faire l'objet d'un suivi de mise en œuvre.

Suivi de la mise en accessibilité des transports urbains de l'AME : Conformément à l'ordonnance du 26/09/2014, le Conseil communautaire de l'AME du 17/09/2015 a approuvé son nouveau schéma d'accessibilité des transports urbains. Ce schéma organise la programmation des dépenses sur trois exercices pour achever la mise en accessibilité des transports urbains de l'Agglomération Montargoise. Il préconise la mise en accessibilité de 28 arrêts prioritaires selon les critères réglementaires sur les 4 communes desservies par les lignes régulières. Il propose également la mise en accessibilité d'un point d'arrêt minimum par commune pour les communes non desservies par les lignes régulières, soit 11 points d'arrêt supplémentaires. 39 points d'arrêt prioritaires seront donc à aménager sur 3 ans pour un investissement de 156 000 € TTC par an.

100 % du parc de bus standards affectés à l'exploitation du réseau régulier est accessible aux personnes à mobilité réduite. Le parc est constitué :

- ▲ De 25 bus standards 12 mètres équipés d'une palette mobile (rampe PMR rétractable) en porte milieu, sur les 29 bus standards.
- ▲ De quatre minibus dont un minibus équipé d'un hayon élévateur électrique pour l'accessibilité des PMR : le minibus Moov'Amelys et deux équipés de plateformes : le minibus Coralys.

Service Moov'Amelys : 60 personnes utilisent régulièrement ce service de transport spécifique réservé aux utilisateurs de fauteuil roulant. En 2015, le nombre de réservations de ce service de transport à la demande s'est élevé à 1 539, contre 1 567 sur la même période en 2014. Ce chiffre est en baisse, malgré l'augmentation de l'amplitude de fonctionnement du service de 50 % (passage de fonctionnement de 9 heures à 16 heures à un fonctionnement de 5 heures 50 à 19 heures 50). Du fait de l'accessibilité à 100 % du parc roulant, les personnes en fauteuil roulant peuvent maintenant utiliser le service de transport régulier d'un point d'arrêt accessible à un autre.

Système SAEIV : Un système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageur (SAEIV) a été mis en place à bord des bus (informations sonores et visuelles). Le réseau Amelys est actuellement équipé de 12 bornes d'information voyageurs en temps réel. L'information sonore et visuelle est embarquée à bord des bus pour indiquer le prochain arrêt desservi, l'heure de desserte, la destination de la ligne et les éventuelles perturbations.

Culture et handicap : La médiathèque de l'AME travaille à l'obtention du label Culture et Handicap qui nécessite l'obligation de rendre le service accessible à tous les types de handicap. Un poste de chargée de mission pour l'accès des publics dits « empêchés » aux activités culturelles de l'AME a été créé le 1er avril 2015.



Les moyens humains

Au 31/12/15, la Communauté compte dans son effectif 118 postes pourvus y compris les emplois non permanents dont 16 adultes relais et emplois avenir.

En matière de gestion des effectifs et des carrières, l'AME a procédé à 17 recrutements et dans le même temps a constaté le départ de 16 agents ; elle a aussi prononcé 41 avancements d'échelon et 13 avancements de grade.

En 2015, la procédure de l'entretien professionnel se poursuit après sa mise en place expérimentale en 2013.

Le coût du personnel dans le budget 2015 de la Communauté d'agglomération a représenté 5 699 709 € (5 388 107 € en 2014) ce qui correspond à 15,6 % des dépenses réelles de fonctionnement.

En 2015, le personnel a reçu 790 jours de formation dispensés à 96 agents, pour un coût de 54 740 €.

Les effectifs les plus importants sont pour le secteur de la culture (33 agents), de l'administratif (26 agents) et du social/sécurité (27 agents) et l'infrastructure (11 agents).

Le Comité Technique (CT) s'est réuni à cinq reprises en 2015 et le CHSCT deux fois.

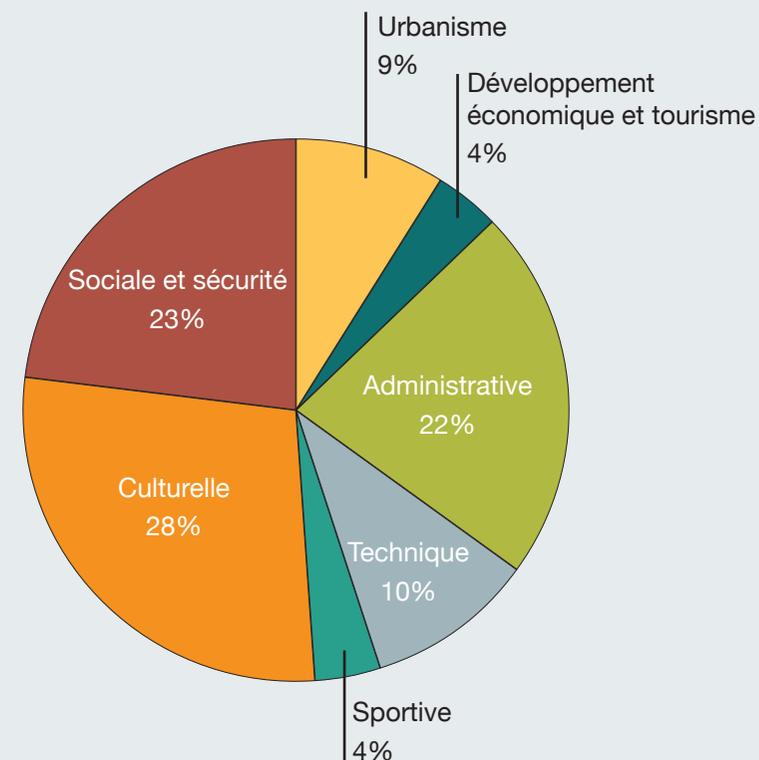
L'AME a versé en 2015 une subvention de 44 958 € au Comité des Œuvres Sociales (COS).

L'année 2015 a vu l'installation dans l'immeuble de la Chaussée des services PADD, développement économique et ADS, l'installation du service opérationnel des actions de prévention et de médiation avenue de l'Europe et la relocalisation du service politique de la Ville à l'Espace Multi-services de l'AME.

En 2015, a été lancée la procédure de mutualisation de services entre l'AME et ses communes membres.

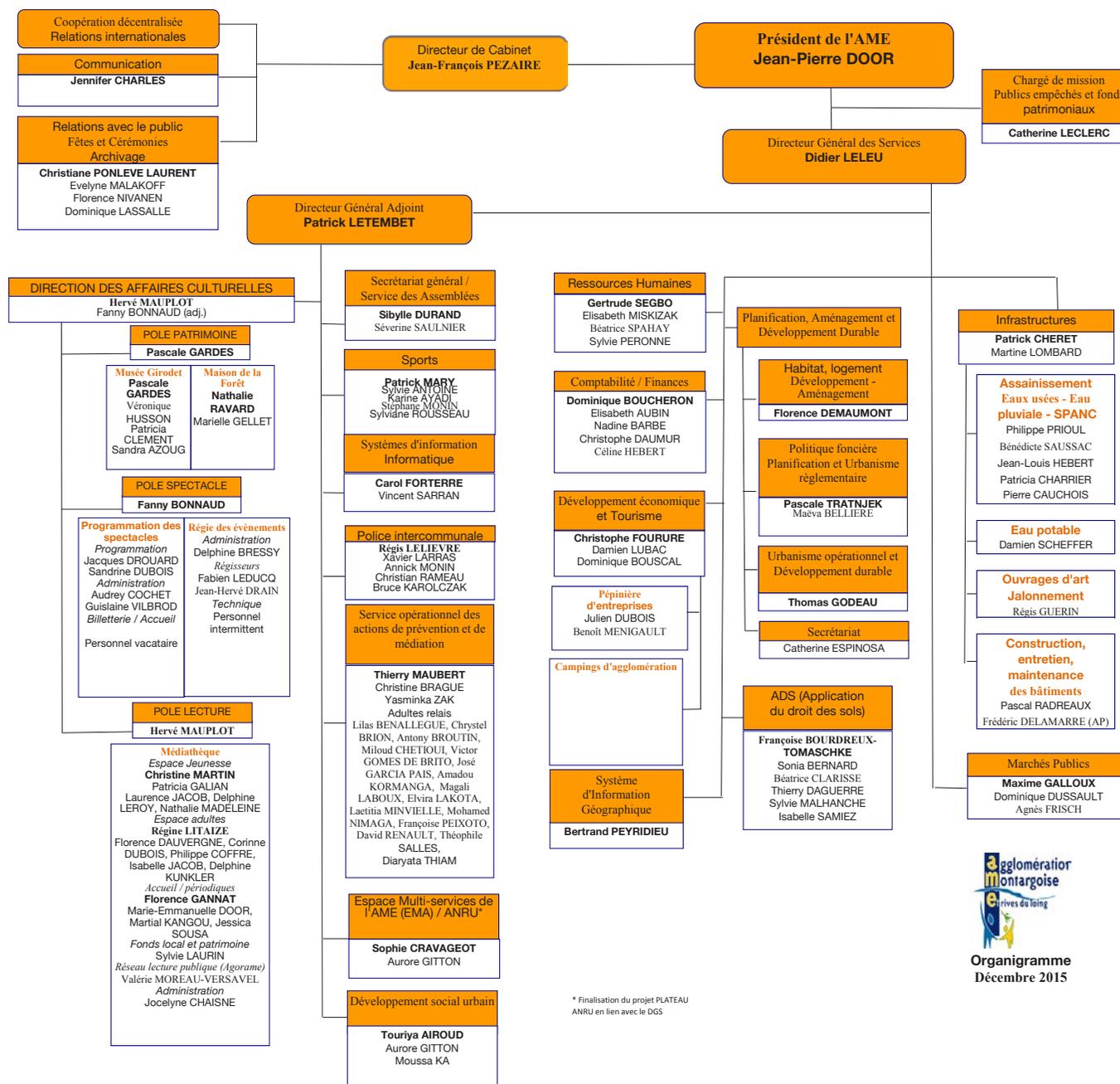


RÉPARTITION DES POSTES POURVUS PAR FILIÈRE



L'organisation des services

L'organisation des services s'articule autour de différents pôles qui sont le reflet des activités de la Communauté :



Les comptes administratifs 2015 :

Chiffres clés - Evolution des finances de l'AME

En consolidation, les budgets de l'AME (budget principal et budgets annexes) totalisent 86 M €.

L'investissement :

Les dépenses d'investissement de l'AME : elles font l'objet d'un rebond en 2015 à 24,878 M € (15,727 M € en 2014, 17,245 M € en 2013 et 19,874 M € en 2012) s'expliquant par les 4,238 M € consacrées à la réhabilitation du musée Girodet.

Le fonctionnement :

Depuis 3 ans, les dépenses de fonctionnement sont étales : elles atteignent 38,210 M € en 2015 malgré la prise de compétences ADS. En 2014, ces dépenses étaient arrêtées à 38,892 M € sensiblement égales à celles de 2013 (38,396 M €).

Le poids des reversements aux communes et aux organismes extérieurs : 67,31 %

Les reversements aux communes (11,598 M €) atteignent 31,74 % des dépenses de fonctionnement en 2015. La Dotation de Solidarité Communautaire, à elle seule, avait progressé de 300 % en 10 ans.

Les contributions aux services extérieurs (SMIRTOM, AMELYS, SDIS). Pour 2015, elles s'établissent à 12,997 M € et représentent 35,57 % des dépenses de fonctionnement.

Les intérêts de la dette avec 1,458 M € ont diminué légèrement (1,481 M € en 2014 et 1,552 en 2013) et ne représentent plus que 3,99 % des dépenses de fonctionnement en 2015, contre 8,3 % en 2002.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 : CHIFFRES CLÉS

| BUDGET PRINCIPAL | Dépenses | Recettes |
|-------------------------|---------------------|---------------------|
| Fonctionnement | 38 210 612 € | 44 015 244 € |
| Investissement | 26 976 849 € | 22 364 084 € |
| BUDGET ANNEXES | Dépenses | Recettes |
| ▶ Assainissement | | |
| Exploitation | 2 454 228 € | 6 620 758 € |
| Investissement | 5 051 979 € | 3 831 938 € |
| ▶ Eau potable | | |
| Exploitation | 251 129 € | 1 043 636 € |
| Investissement | 1 223 299 € | 475 657 € |
| ▶ Grande prairie | | |
| Fonctionnement | - € | - € |
| Investissement | 271 801 € | - € |
| ▶ ZI Amilly | | |
| Fonctionnement | 2 689 409 € | 2 691 360 € |
| Investissement | 4 793 507 € | 2 684 025 € |
| ▶ Ilot 19 | | |
| Fonctionnement | 198 771 € | 198 771 € |
| Investissement | 202 079 € | 3 308 € |
| ▶ Ilot 22 | | |
| Fonctionnement | 1 044 438 € | 1 044 437 € |
| Investissement | 1 745 836 € | 1 034 480 € |
| BUDGET GLOBAL | 85 113 937 € | 86 007 698 € |

Les comptes administratifs 2015 : Grands équilibres - Soldes d'épargne

Fin 2015, la situation financière de l'AME s'est nettement améliorée par rapport à 2014.

Le taux d'épargne brute est ainsi passé de 13,6 % à 17,3 % et la capacité de désendettement a été ramenée de 11,9 à 9,2 ans.

| DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT | |
|------------------------------------|------|
| Charges de gestion | 25,6 |
| Frais financiers | 1,5 |
| Epargne brute | 5,7 |

| DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT | |
|--|------|
| Capital de la dette | 4,8 |
| Dépenses d'investissement | 11,6 |
| Reconstitution des «réserves communautaires» | 1,4 |

| RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT | |
|--|------|
| Recette réelles nettes des AC versées et du FPIC | 32,8 |

| RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT | |
|-----------------------------------|-----|
| Epargne brute | 5,7 |
| Dotations et subventions | 3,2 |
| Emprunts nouveaux | 8,9 |

Le compte administratif 2015 : Les dépenses

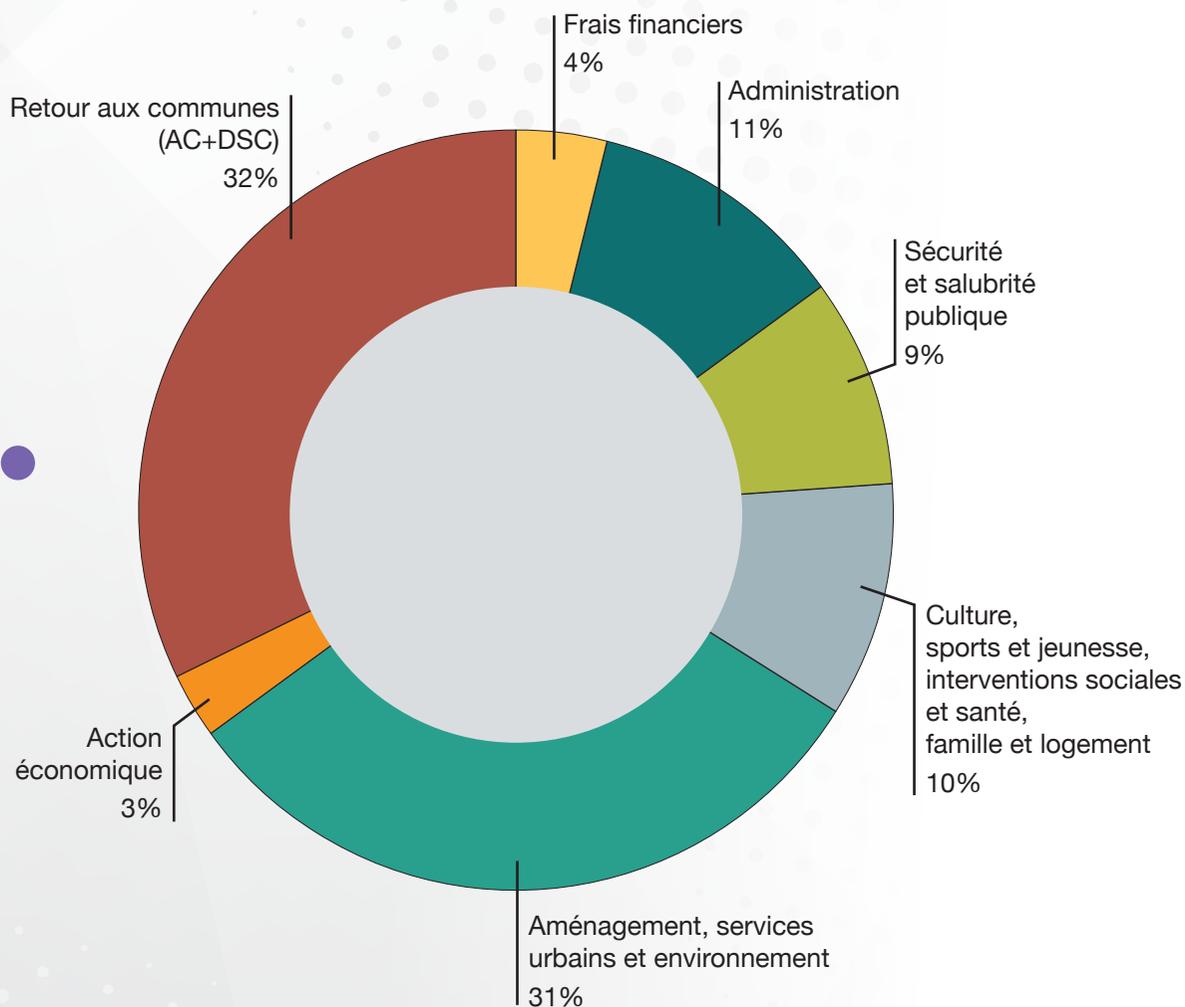
Les dépenses de fonctionnement (hors frais financiers) 34,99 M € sont principalement réparties sur cinq grands domaines :

- ▲ Sécurité : 3,418 M €,
- ▲ Administration : 3,967 M €,
- ▲ Culture, sport, social, famille, logement : 3,66 M €,
- ▲ Action économique : 1,060 M €,
- ▲ Retours vers les communes et participations à la place des communes :

25,595 M € ce qui représente près des 2/3 des dépenses de fonctionnement de la Communauté.

Les dépenses d'équipement directes de la collectivité concernent à 36,70 % l'aménagement et les services urbains (travaux de voirie, d'aménagements urbains et d'assainissement pluvial, logement, à 39,41 % la culture et le sport (travaux relatifs aux bibliothèques et médiathèques) du fait des dépenses importantes opérées pour la réhabilitation/extension du musée Girodet.

LA DÉCOMPOSITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Le compte administratif 2015 : Les recettes et la dette

Les 44,015 M € (45,752 M € en 2014) de recettes réelles de fonctionnement régressent de 4 % par rapport à 2014 du fait de la baisse de la DGF et de l'excédent reporté.

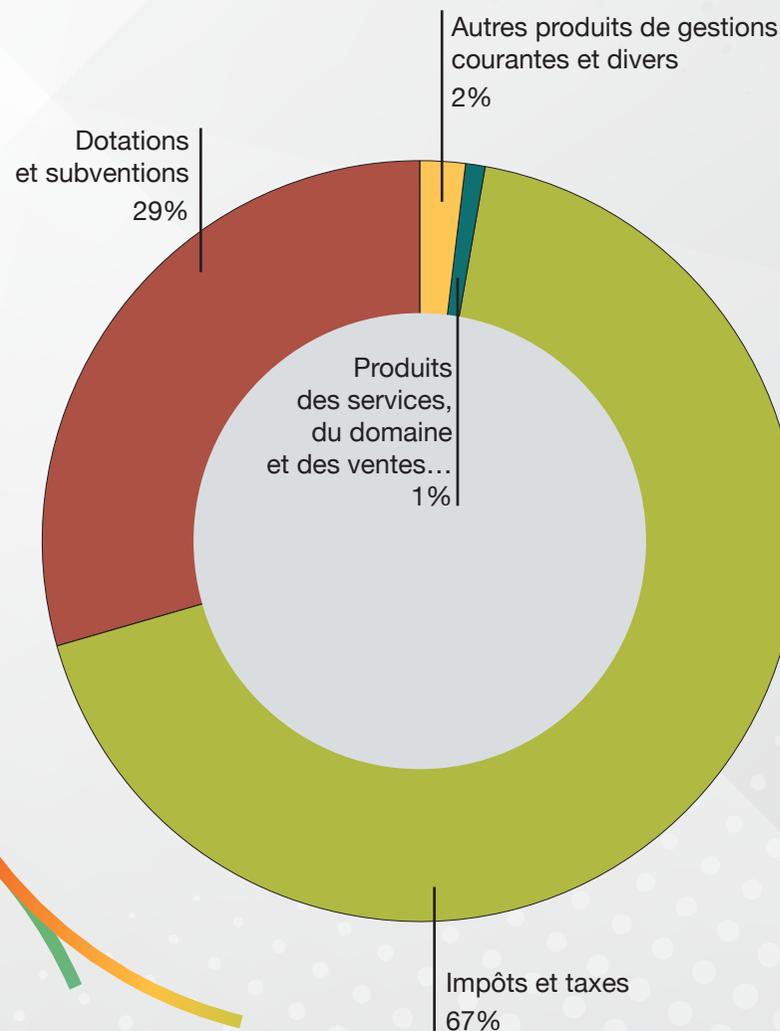
Les ressources sont constituées principalement par des recettes de nature fiscale 28,567 M € (26,634 m € en 2014, 26,004 m € en 2013), 3,159 M € de versement transport et de 4,041 M € au titre de la TEOM.

Les dotations d'Etat sont en chute au motif de la contribution de l'AME au redressement des finances publiques : 11,384 M € contre 12,35 M € en 2014.

A fin 2015, l'encours de dette est de 52,367 M €. L'AME a contracté 8,93 M € d'emprunts nouveaux notamment pour financer les investissements au titre du musée. La capacité de désendettement est de 9,2 ans.

Dans le cadre de ses 6 autres budgets annexes, l'Agglomération Montargoise n'a pas contracté d'emprunt sauf des prêts AESN à taux 0 pour le budget assainissement pour 0,189 M €.

LA DÉCOMPOSITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Annexe 1 : les membres du Conseil communautaire au 31/12/2015

PRÉSIDENT

Jean-Pierre DOOR

VICE-PRÉSIDENTS

Gérard DUPATY
Frank SUPPLISSON
Bernadette ABSOLU
Franck DEMAUMONT
Denise SERRANO
Bernard DELAVEAU
Jean-Paul SCHOULEUR
Dominique LAURENT
René BEGUIN
Guy HAGHEBAERT
Eric PEPIN
Christian BOURILLON
Gérard LELIEVRE
Jean-Paul BILLAULT

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Jérôme RICARDOU
Christian CHARPENTIER
Eric GODEY

Amilly

Gérard DUPATY
Catherine FEVRIER
Guy HAGHEBAERT
Françoise BEDU
Jean-Charles LAVIER
Annie GUET
Baudouin ABRAHAM
Grégory GABORET

Cepoy

Jean-Paul SCHOULEUR
Marie-Thérèse LELOUP

Chalette-sur-Loing

Franck DEMAUMONT
Laurianne DELAPORTE
Eric PEPIN
Chantal CLEMENT
Christophe RAMBAUD
Marie-Madeleine HEUGUES
Musa OZTURK
Liliane BERTHELIER
Annette MORAND

Chevillon-sur-Huillard
Christian BOURILLON
France CHAPILLON

Conflans-sur-Loing
Jérôme RICARDOU
Catherine MASTYKARZ

Corquilleroy
René BEGUIN
Fabienne LANGRAND

Lombreuil
Eric GODEY
Patrice BERNARD

Montargis

Jean-Pierre DOOR
Viviane JEHANNET
Frank SUPPLISSON
Carole BUTOR
Benoît DIGEON
Dominique PARE
Philippe MALET
Nathalie RIBEIRO GONCALVES
Charles TERRIER
Bruno NOTTIN
Lise GABRIELLE

Mormant-sur-Vernisson
Christian CHARPENTIER
Francis MARCOTTE

Pannes
Dominique LAURENT
Arlette PROCHASSON
Michel GAILLARD

Paucourt
Bernard DELAVEAU
Muriel PARASKIOVA

St-Maurice-sur-Fessard
Gérard LELIEVRE
Michelle DARDELET

Solterre
Jean-Paul BILLAULT
Jean-Claude DECOURT

Villemandeur
Denise SERRANO
Claude TOURATIER
Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
François COULON
Bernard FOURNIER

Vimory
Bernadette ABSOLU
Félix FUJS

Annexe 2 : la composition des Commissions permanentes et obligatoires au 31/12/2015

LES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AME

En vertu de l'article L.5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent siéger au sein des commissions permanentes de l'AME.

Commission Intercommunalité

VP responsable de la Commission :

Bernard DELAVEAU

| | |
|--------------------|---|
| AMILLY | Gérard DUPATY, Guy HAGHEBAERT |
| CEPOY | Jean-Paul SCHOULEUR |
| CHALETTE/LOING | Laurianne DELAPORTE, Liliane BERTHELIER |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON |
| CONFLANS/LOING | Jérôme RICARDOU |
| CORQUILLEROY | René BEGUIN |
| LOMBREUIL | Eric GODEY |
| MONTARGIS | Frank SUPPLISSON, Lise GABRIELLE |
| MORMANT/VERNISSON | Christian CHARPENTIER |
| PANNES | Dominique LAURENT |
| PAUCOURT | Bernard DELAVEAU |
| ST-MAURICE/FESSARD | Gérard LELIEVRE |
| SOLTERRE | Jean-Paul BILLAULT |
| VILLEMANDEUR | Denise SERRANO, François COULON |
| VIMORY | Bernadette ABSOLU |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Liliane BERTHELIER

Commission des Finances

VP responsable de la Commission :

Frank SUPPLISSON

| | |
|--------------------|---|
| AMILLY | Guy HAGHEBAERT, Lucien FOURNEL (CM) |
| CEPOY | Jean-Paul SCHOULEUR |
| CHALETTE/LOING | Franck DEMAUMONT, Eric PEPIN |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON |
| CONFLANS/LOING | Catherine MASTYKARZ |
| CORQUILLEROY | René BEGUIN |
| LOMBREUIL | Eric GODEY |
| MONTARGIS | Frank SUPPLISSON, Charles TERRIER |
| MORMANT/VERNISSON | Christian CHARPENTIER |
| PANNES | Michel GAILLARD |
| PAUCOURT | Bernard DELAVEAU |
| ST-MAURICE/FESSARD | Gérard LELIEVRE |
| SOLTERRE | Jean-Paul BILLAULT |
| VILLEMANDEUR | Denise SERRANO, Brigitte GADAT-KULIGOWSKI |
| VIMORY | Bernadette ABSOLU |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Gérard LELIEVRE

Commission des Travaux

VP responsable de la Commission :

Gérard DUPATY

| | |
|--------------------|--|
| AMILLY | Gérard DUPATY, Edmond SZEWCZYK (Adjoint) |
| CEPOY | Denis CHERON (Adjoint) |
| CHALETTE/LOING | Eric PEPIN, Jacques LALOT (CM) |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON |
| CONFLANS/LOING | Jérôme RICARDOU |
| CORQUILLEROY | Jean-Marie DUCHENE (Adjoint) |
| LOMBREUIL | Eric GODEY |
| MONTARGIS | Benoît DIGEON, Philippe MALET |
| MORMANT/VERNISSON | Christian CHARPENTIER |
| PANNES | Dominique LAURENT |
| PAUCOURT | Bernard DELAVEAU |
| ST-MAURICE/FESSARD | Gérard LELIEVRE |
| SOLTERRE | Jean-Claude DECOURT |
| VILLEMANDEUR | Claude TOURATIER, Denise SERRANO |
| VIMORY | Félix FUJS |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Bernard DELAVEAU

Commission Urbanisme

VP responsable de la Commission :

Gérard LELIEVRE

| | |
|--------------------|--|
| AMILLY | Catherine FEVRIER, Edmond SZEWCZYK (Adjoint) |
| CEPOY | Denis CHERON (Adjoint) |
| CHALETTE/LOING | Musa ÖZTÜRK, Atif KHALID (CM) |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON |
| CONFLANS/LOING | Christel OLIVEIRA (Adjointe) |
| CORQUILLEROY | Jean-Marie DUCHENE (Adjoint) |
| LOMBREUIL | Eric GODEY |
| MONTARGIS | Jean-Noël GUILLAUME (CM), Nathalie RIBEIRO GONCALVES |
| MORMANT/VERNISSON | Francis MARCOTTE |
| PANNES | Michel GAILLARD |
| PAUCOURT | Guy MOREAU (Adjoint) |
| ST-MAURICE/FESSARD | Gérard LELIEVRE |
| SOLTERRE | Jean-Claude DECOURT |
| VILLEMANDEUR | François COULON, Claude TOURATIER |
| VIMORY | Félix FUJS |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Claude TOURATIER

Commission Logement

VP responsable de la Commission :

Dominique LAURENT

| | |
|--------------------|--|
| AMILLY | Françoise BEDU, Emmanuelle SIMON (CM) |
| CEPOY | Marie-Thérèse LELOUP |
| CHALETTE/LOING | Musa ÖZTÜRK, Atif KHALID (CM) |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON |
| CONFLANS/LOING | Christel OLIVEIRA (Adjointe) |
| CORQUILLEROY | Christian BLIN (Adjoint) |
| LOMBREUIL | Patrice BERNARD |
| MONTARGIS | Jean-Noël GUILLAUME (CM), Bruno NOTTIN |
| MORMANT/VERNISSON | Francis MARCOTTE |
| PANNES | Dominique LAURENT |
| PAUCOURT | Gérard LORENTZ (CM) |
| ST-MAURICE/FESSARD | Gérard LELIEVRE |
| SOLTERRE | Jean-Claude DECOURT |
| VILLEMANDEUR | François COULON, Catherine BRUNET (Adjointe) |
| VIMORY | Félix FUJS |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Daniel GIL

Commission Développement Economique et Touristique - Formation - Emploi - Numérique

VP responsable de la Commission :

Guy HAGHEBAERT

| | |
|--------------------|--|
| AMILLY | Guy HAGHEBAERT, Grégory GABORET |
| CEPOY | Régis GUERIN (Adjoint) |
| CHALETTE/LOING | Christophe RAMBAUD, Mamoudou BASSOUM (Adjoint) |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON |
| CONFLANS/LOING | Jérôme RICARDOU |
| CORQUILLEROY | Claudine GEORGES-LECOMTE (Adjointe) |
| LOMBREUIL | Eric GODEY |
| MONTARGIS | Philippe MALET, Charles TERRIER |
| MORMANT/VERNISSON | Francis MARCOTTE |
| PANNES | Hélène DE LAPORTE (Adjointe) |
| PAUCOURT | Muriel PARASKIOVA |
| ST-MAURICE/FESSARD | Gérard LELIEVRE |
| SOLTERRE | Jean-Paul BILLAULT |
| VILLEMANDEUR | François COULON, Bernard FOURNIER |
| VIMORY | Bernadette ABSOLU |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Christian BOURILLON

Commission des Affaires Culturelles

VP responsable de la Commission :

Bernadette ABSOLU

| | |
|--------------------|---|
| AMILLY | Baudouin ABRAHAM, Lucie PEYRIDIEU (CM) |
| CEPOY | Marie-Thérèse LELOUP |
| CHALETTE/LOING | Liliane BERTHELIER, Michel POMPON (CM) |
| CHEVILLON/HUILLARD | France CHAPILLON |
| CONFLANS/LOING | Jérôme RICARDOU |
| CORQUILLEROY | Fabienne LANGRAND |
| LOMBREUIL | Sylvie SELZER (Adjointe) |
| MONTARGIS | Jean-René COQUELIN (CM), Viviane JEHANNET |
| MORMANT/VERNISSON | Edith PLANCHERON (Adjointe) |
| PANNES | Ariette PROCHASSON |
| PAUCOURT | Muriel PARASKIOVA |
| ST-MAURICE/FESSARD | Michelle DARDELET |
| SOLTERRE | Isabelle POUUMARAT (Adjointe) |
| VILLEMANDEUR | Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Jean-François DUPORT (Adjoint) |
| VIMORY | Bernadette ABSOLU |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Michelle DARDELET

Commission des Affaires Sociales

VP responsable de la Commission :

Franck DEMAUMONT

| | |
|--------------------|--|
| AMILLY | Françoise BEDU, Stéphanie DELPHINE (CM) |
| CEPOY | Marie-Thérèse LELOUP |
| CHALETTE/LOING | Franck DEMAUMONT, Annette MORAND |
| CHEVILLON/HUILLARD | France CHAPILLON |
| CONFLANS/LOING | Jérôme RICARDOU |
| CORQUILLEROY | Claudine GEORGES-LECOMTE (Adjointe) |
| LOMBREUIL | Marie-Thérèse SOULAT (Adjointe) |
| MONTARGIS | Dominique PARE, Cécile DENIS (CM) |
| MORMANT/VERNISSON | Edith PLANCHERON (Adjointe) |
| PANNES | Ariette PROCHASSON |
| PAUCOURT | Muriel PARASKIOVA |
| ST-MAURICE/FESSARD | Christophe MOINEAU (Adjoint) |
| SOLTERRE | Isabelle POUUMARAT (Adjointe) |
| VILLEMANDEUR | Bernard FOURNIER, Jean-Claude LEMAIRE (CM) |
| VIMORY | Jacqueline COGNET (CM) |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Jérôme RICARDOU

Commission Transports

VP responsable de la Commission :

Jean-Paul SCHOULEUR

| | |
|--------------------|---|
| AMILLY | Michel PECHER (Adjoint), Catherine FEVRIER |
| CEPOY | Jean-Paul SCHOULEUR |
| CHALETTE/LOING | Marie-Madeleine HEUGUES, Hiba PRUENEAU (CM) |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON |
| CONFLANS/LOING | Jean-Claude SEGUIN (Adjoint) |
| CORQUILLEROY | René BEGUIN |
| LOMBREUIL | Eric GODEY |
| MONTARGIS | Benoît DIGEON, Bruno NOTTIN |
| MORMANT/VERNISSON | Vincent DESRUMAUX (Adjoint) |
| PANNES | Claude THIERRY (Adjoint) |
| PAUCOURT | Bernard DELAVEAU |
| ST-MAURICE/FESSARD | Michelle DARDELET |
| SOLTERRE | Jean-Paul BILLAULT |
| VILLEMANDEUR | Denise SERRANO, François COULON |
| VIMORY | Félix FUJS |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Denise SERRANO

Annexe 2 : la composition des Commissions permanentes et obligatoires au 31/12/2015 (suite)

LES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AME (SUITE)

Commission Environnement, Développement Durable et Agenda 21

VP responsable de la Commission :

Denise SERRANO

| | |
|--------------------|--|
| AMILLY | Jean-Charles LAVIER, Grégory GABORET |
| CEPOY | Régis GUIERIN (Adjoint) |
| CHALETTE/LOING | Chantal CLEMENT, Espérance PATUREAU (CM) |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON |
| CONFLANS/LOING | Jérôme RICARDOU |
| CORQUILLEROY | Christian BLIN (Adjoint) |
| LOMBREUIL | Patrice BERNARD |
| MONTARGIS | Carole BUTOR, Lise GABRIELLE |
| MORMANT/VERNISSON | Vincent DESRUMAUX (Adjoint) |
| PANNES | Hélène DE LAPORTE (Adjointe) |
| PAUCOURT | Guy MOREAU (Adjoint) |
| ST-MAURICE/FESSARD | Michelle DARDELET |
| SOLTERRE | Jean-Paul BILLAULT |
| VILLEMANDEUR | Denise SERRANO, Claude TOURATIER |
| VIMORY | Jacqueline COGNET (CM) |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Lise GABRIELLE

Commission des Sports

VP responsable de la Commission :

Frank SUPPLISSON

| | |
|--------------------|---|
| AMILLY | Jean-Charles LAVIER, Patrick LECLOU (CM) |
| CEPOY | Christophe MIREUX (CM) |
| CHALETTE/LOING | Christophe RAMBAUD, Maher BEN AZZOUC (CM) |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON |
| CONFLANS/LOING | Christel OLIVEIRA (Adjointe) |
| CORQUILLEROY | Christian BLIN (Adjoint) |
| LOMBREUIL | Eric GODEY |
| MONTARGIS | Frank SUPPLISSON, Dominique DELANDRE (CM) |
| MORMANT/VERNISSON | Francis MARCOTTE |
| PANNES | François RIBOT (CM) |
| PAUCOURT | François SAILLARD (Adjoint) |
| ST-MAURICE/FESSARD | Gérard LELIEVRE |
| SOLTERRE | Jean-Claude DECOURT |
| VILLEMANDEUR | Bernard FOURNIER, Brigitte GADAT-KULIGOWSKI |
| VIMORY | Félix FUJS |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Christian BOURILLON

Commission Ruralité

VP responsable de la Commission :

Christian BOURILLON

| | |
|--------------------|--|
| AMILLY | Annie GUET, Jean-Claude HEBERT (CM) |
| CEPOY | Jean-Paul SCHOULEUR |
| CHALETTE/LOING | Christophe RAMBAUD, Annette MORAND |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON |
| CONFLANS/LOING | Catherine MASTYKARZ |
| CORQUILLEROY | Fabienne LANGRAND |
| LOMBREUIL | Patrice BERNARD |
| MONTARGIS | Dominique PARE, Nathalie RIBEIRO GONCALVES |
| MORMANT/VERNISSON | Christian CHARPENTIER |
| PANNES | Claude THIERRY (Adjoint) |
| PAUCOURT | Bernard DELAVEAU |
| ST-MAURICE/FESSARD | Gérard LELIEVRE |
| SOLTERRE | Jean-Paul BILLAULT |
| VILLEMANDEUR | François COULON, Denise SERRANO |
| VIMORY | Bernadette ABSOLU |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Jean-Paul BILLAULT

LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES DE L'AME

Commission de Sécurité des établissements recevant du public (ERP)

VP responsable de la Commission :

René BEGUIN

| | |
|--------------------|------------------------------|
| AMILLY | Michel PECHER (Adjoint) |
| CEPOY | Thierry BEYER (Adjoint) |
| CHALETTE/LOING | Musa ÖZTÜRK |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON |
| CONFLANS/LOING | Catherine MASTYKARZ |
| CORQUILLEROY | René BEGUIN |
| LOMBREUIL | Eric GODEY |
| MONTARGIS | Benoît DIGEON |
| MORMANT/VERNISSON | Francis MARCOTTE |
| PANNES | Hélène DE LAPORTE (Adjointe) |
| PAUCOURT | Bernard DELAVEAU |
| ST-MAURICE/FESSARD | Christophe MOINEAU (Adjoint) |
| SOLTERRE | Jean-Paul BILLAULT |
| VILLEMANDEUR | François COULON |
| VIMORY | Félix FUJS |

Commission Accessibilité des ERP et des personnes handicapées

VP responsable de la Commission :

René BEGUIN

| | |
|--------------------|------------------------------|
| AMILLY | Michel PECHER (Adjoint) |
| CEPOY | Thierry BEYER (Adjoint) |
| CHALETTE/LOING | Musa ÖZTÜRK |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON |
| CONFLANS/LOING | Catherine MASTYKARZ |
| CORQUILLEROY | René BEGUIN |
| LOMBREUIL | Eric GODEY |
| MONTARGIS | Benoît DIGEON |
| MORMANT/VERNISSON | Francis MARCOTTE |
| PANNES | Hélène DE LAPORTE (Adjointe) |
| PAUCOURT | Bernard DELAVEAU |
| ST-MAURICE/FESSARD | Christophe MOINEAU (Adjoint) |
| SOLTERRE | Jean-Paul BILLAULT |
| VILLEMANDEUR | François COULON |
| VIMORY | Félix FUJS |

Commission d'Evaluation des transferts de charges

Président de la Commission : **Dominique LAURENT**

VP responsable de la Commission : **Charles TERRIER**

| | Titulaires : | Suppléants : |
|--------------------|-----------------------|---------------------|
| AMILLY | Guy HAGHEBAERT | Lucien FOURNEL |
| CEPOY | Régis GUIERIN | Christophe MIREUX |
| CHALETTE/LOING | Laurianne DELAPORTE | Kasim BALABAN |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON | France CHAPILLON |
| CONFLANS/LOING | Jean-Claude SEGUIN | Jérôme RICARDOU |
| CORQUILLEROY | René BEGUIN | Jean-Marie DUCHENE |
| LOMBREUIL | Eric GODEY | Patrice BERNARD |
| MONTARGIS | Charles TERRIER | Marie-Claire TICOT |
| MORMANT/VERNISSON | Christian CHARPENTIER | Vincent DESRUMAUX |
| PANNES | Dominique LAURENT | Arlette PROCHASSON |
| PAUCOURT | Guy MOREAU | Jean-Claude DECOURT |
| ST-MAURICE/FESSARD | Gérard LELIEVRE | Michelle DARDELET |
| SOLTERRE | Jean-Paul BILLAULT | Jean-Claude DECOURT |
| VILLEMANDEUR | Denise SERRANO | Catherine BRUNET |
| VIMORY | Muriel MOREL | Rémi DENOUEAUX |

Délégation de service public - Commission d'ouverture des plis

Président de la Commission : **Jean-Pierre DOOR**

Titulaires :

Benoît DIGEON
Eric PEPIN
Gérard LELIEVRE
Dominique LAURENT
Bernadette ABSOLU

Suppléants :

Guy HAGHEBAERT
Jean-Paul SCHOULEUR
Jean-Paul BILLAULT
Bernard DELAVEAU
Denise SERRANO

Commission Consultative pour les Services Publics Locaux

VP responsable de la Commission : **Eric PEPIN**

Titulaires :

Benoît DIGEON
Eric PEPIN
Gérard LELIEVRE
Dominique LAURENT
Bernadette ABSOLU

Suppléants :

Guy HAGHEBAERT
Jean-Paul SCHOULEUR
Jean-Paul BILLAULT
Bernard DELAVEAU
Denise SERRANO

Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Président de la Communauté ou son représentant :

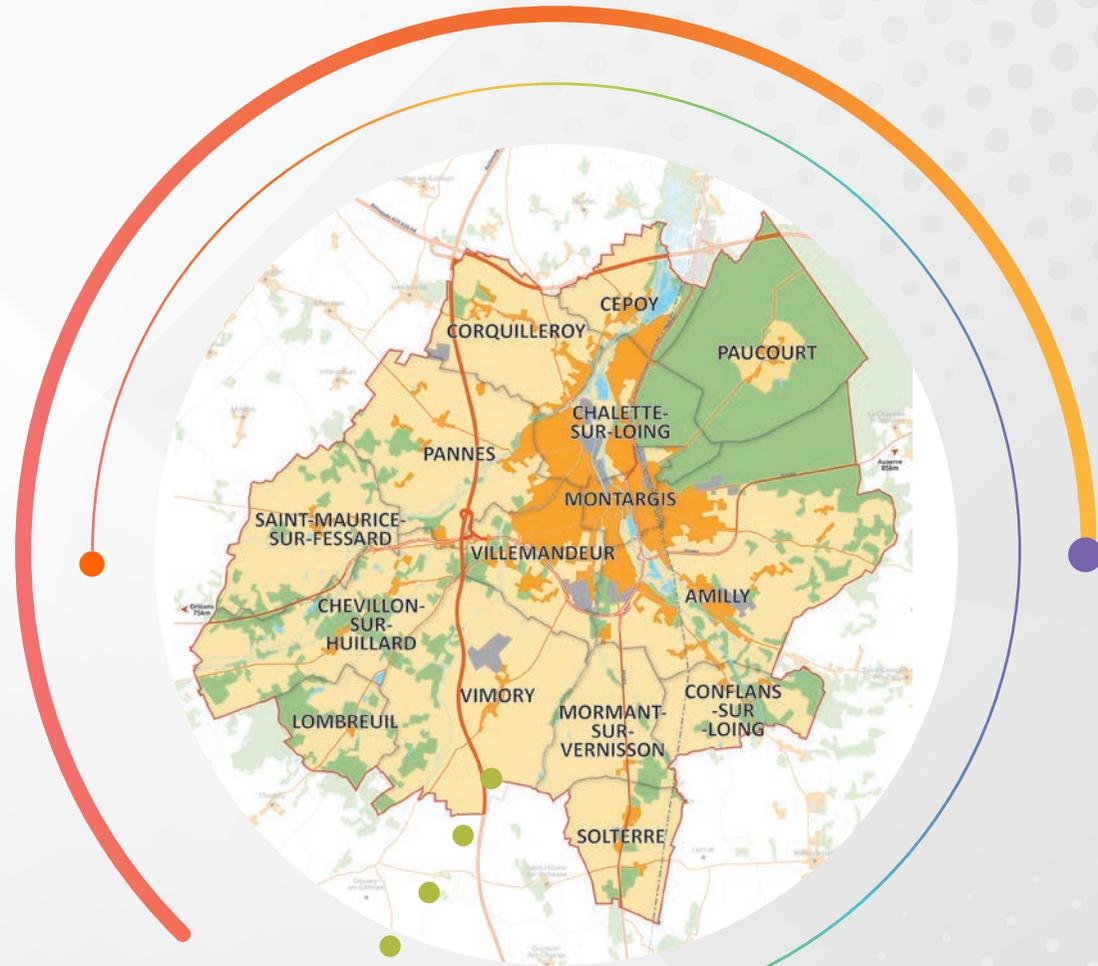
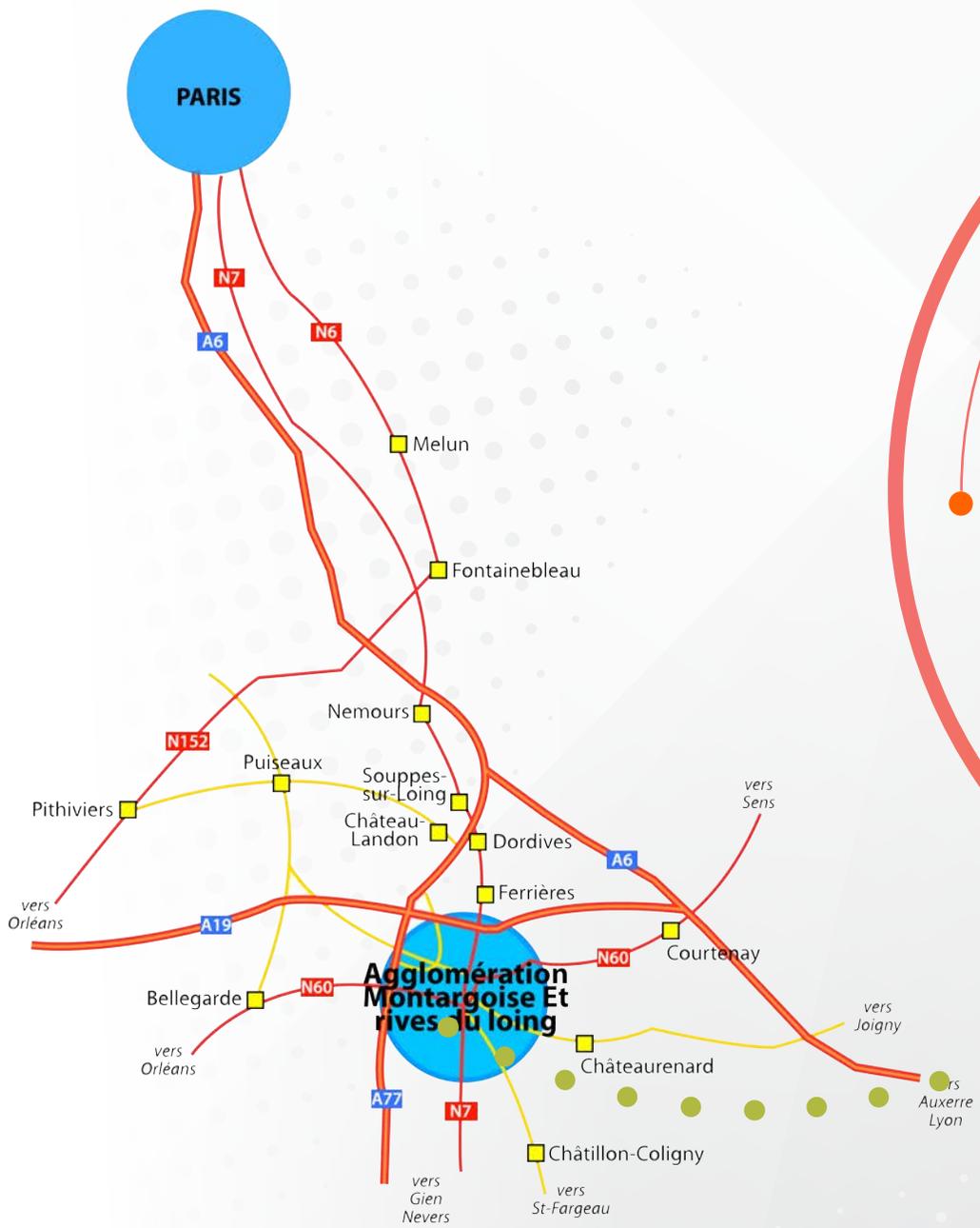
Gérard DUPATY

Titulaires :

Benoît DIGEON
Francis DEMAUMONT
Dominique LAURENT
Bernard DELAVEAU
Bernadette ABSOLU

Suppléants :

Guy HAGHEBAERT
Jérôme RICARDOU
Gérard LELIEVRE
Jean-Paul BILLAULT
Denise SERRANO





Communauté d'agglomération

1 rue du Faubourg de la Chaussée - BP 317

45203 Montargis cedex

Tél. 02 38 95 02 02 - Fax. 02 38 95 02 29

contact@agglo-montargoise.fr

www.agglo-montargoise.fr

Directeur de la publication : Jérôme Ricardou

Rédaction : Sibylle Durand, Didier Leleu,
Jean-François Pezairé, Jennifer Charles

Conception et réalisation : service communication de l'AME

Papier provenant de sources forestières gérées durablement (PEFC)

ISSN : 1632-8523